

Procès Verbaux

106/283



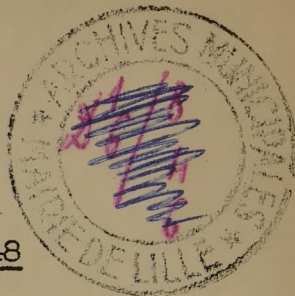
Commission locale professionnelle

mandat Gaisie 1947/1953



COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE DE LILLE

Procès-verbal de la réunion du 26 Février 1948



M.M. les Membres de la Commission Locale Professionnelle de Lille se sont réunis à l'Hôtel de Ville le jeudi 26 Février 1948 à 18 heures, sous la présidence de M^e Martinache, adjoint au Maire, délégué à l'Instruction Publique.

Etaient présents: M^e Martinache, M.M. Blootacker, Decamps, Fontaine, Foulon, Chevaert, Maire.
M. Lebleu, représentant l'Inspecteur Principal de l'Enseignement Technique, Mlle Delbecque, représentant la Directrice du Collège Technique.

Excusés: M.M. Arnould, Blanquart, Descamps, Devernay, Duesnes, Manguine, Rouzé.

Assistait également à la réunion M. Lallau, Chef de Bureau.

Le procès-verbal de la réunion du 9 Juillet 1947 ayant été adopté sans observation, Me Martinache donne immédiatement la parole au rapporteur pour l'

EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE L'ETAT POUR 1948 EN FAVEUR DES COURS PROFESSIONNELS PUBLICS ET PRIVÉS.

Comme l'an dernier (1947) neuf demandes ont été déposées, cinq sont relatives à des cours professionnels, quatre à des cours de perfectionnement.

Tableau comparatif des effectifs et résultats depuis 1939.

	1939.	1940	1941	1942	1943	1944	1945.	1946	1947	1948
Elèves	4939	2885	2341	3003	3599	3785	4117	3316	3267	3334
Heures de cours par semaine	530	362	214	289	419	420 $\frac{1}{2}$	466 $\frac{3}{4}$	470 $\frac{3}{4}$	463 $\frac{1}{4}$	485 $\frac{1}{4}$
Diplômes obtenus										
CAP-BP	198	71	84	195	196	197	226	183	183	
Subvention demandée	56500	232870	154873	201000	329000	365000	784807	1372106	2002500	2785465
Subvention accordée								980000	1715105	

Peu de critiques à faire dans l'ensemble sur la présentation des notices. Les remarques particulières seront indiquées à propos de chacune d'elles.

I°- COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE GARÇONS DE LILLE.

Institut Denis Diderot, Boulevard d'Alsace, Lille

Obligatoires - Publics

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts par le Service des Finances de la Ville qui détient les pièces comptables conformément aux règles de la comptabilité.

Tous les cours, régulièrement ouverts, fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes des C.A.P.

ANNEE SCOLAIRE 1947/1948

Horaire hebdomadaire - Les cours ont lieu

- a) mi-partie pendant la journée de travail: le jeudi de 14 h.15 à 20 h.15
- b) mi-partie après les heures de travail: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 18 h.15 à 19 h.45. Samedi de 14 à 18 h.

	<u>1947/1948</u>	<u>1946/1947</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	246	231 1/2
Nombre d'élèves	1074	1066
Nombre d'auditeurs	4425	4328
Prix de revient d'un élève	2474	1629

Résultats au C.A.P.	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>
Présentés	110	160	192
Reçus	55	65	90

Pourcentages :	1945	50
	1946	40.6
	1947	46.8

BUDGET 1947

Dépenses	2.637.654	
Recettes	2.637.654	
Etat		882.105
Ville		902.098
Subvention taxe		853.451

BUDGET PREVISIONNEL 1948

Dépenses	2.980.930	
Recettes	2.980.930	
Etat		1.240.465
Ville		1.240.465
Subvention taxe		500.000

L'augmentation des dépenses est imputable :

1. - au rajustement des traitements du personnel, arrêté ministériel du 23 Octobre 1947,
- 2.- à la hausse des matières premières et de l'outillage,
3. - aux frais de fonctionnement accrus dans des proportions importantes (chauffage, éclairage, force motrice).

La diminution des recettes prévues au titre de la taxe d'apprentissage provient de l'affectation au Collège Technique BAGGIO de la moitié de ces recettes. Cette partie sera exclusivement affectée à l'acquisition de matériel neuf, ce matériel est utilisé par les apprentis des cours professionnels.

Subvention demandée en 1948	I.240.465 Francs
en 1947, demandée	882.500
accordée	882.105

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de l'Etat de I.240.465 Francs.

2° - COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX DE JEUNES FILLES -

Collège Technique de Jeunes Filles, 11 rue de Thionville, LILLE.

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs des dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. : employées de bureau, commis de comptabilité, secrétaire sténo-dactylo, couturière, lingère, modiste, Arts ménagers.

Ils ont lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 18h.30 à 20h.30, les samedi de 14 à 18 heures.

Le nombre d'heures de cours par semaine est de 60. en 1946/1947 il était de 62 heures.

	<u>1946/1947</u>	<u>1947/1948</u>
Le nombre des élèves	517	535
Celui des auditrices	854	855

Le prix de revient d'une élève est de I.053 Frs (en 46/47 : I.213 frs)

Résultats au C.A.P.	<u>1947</u>	<u>1946</u>
Présentées	71	29
Reçues	36	19

BUDGET 1947

Dépenses	627.436
Recettes	627.436

Etat	215.000
Ville	265.111
Taxe	147.325

BUDGET PREVISIONNEL 1948 -

Ordinaires : Dépenses I. 190.400
Recettes I. 190.400

Etat	500.000
Ville	500.000
Taxe	190.400

Motifs d'augmentation des dépenses :

- 1.- rémunération du personnel fixé par arrêté ministériel
- 2.- hausse des matières d'oeuvre.

La Ville de Lille demande qu'en 1948 l'Etat accorde une subvention de 500.000.

En 1947, subvention demandée 250.000
accordée 215.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 500.000 frs.

3. - COURS PROFESSIONNELS DE L'UNION DES SYNDICATS LIBRES FEMININS,
4 rue des Buisses - LILLE.

Facultatifs - Privés

La demande est régulièrement établie avec états certifiés et pièces justificatives, sauf celles des dépenses réglées au comptant. Les documents relatifs aux dépenses communes aux Cours et à l'Ecole Professionnelle LA RUCHE et entre lesquelles une ventilation est faite peuvent être consultés au siège des Cours.

ANNEE SCOLAIRE 1947/1948

	<u>1946/1947</u>	<u>1947/1948</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	33	30 1/2
Nombre des élèves	171	132
Nombre des auditrices	516	317
Horaire hebdomadaire; après les heures de travail et le samedi après-midi.		

Nature des Cours : Français, Mathématiques, Commerce et Comptabilité, Correspondance commerciale, sténo dactylographie, Anglais, Législation, Coupe et Couture.

Prix de revient d'un élève : 929 Frs (753 en 1946/1947).

Résultats au C.A.P.	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>
Présentées	34	29	15
Reçues	25	10	8

...

BUDGET 1947 (I. 10. 46 au 30. 9. 47)

Dépenses	158,950
Recettes	158,950
Etat	3,000
Union Syndicats Libres	77,637
Droits inscription élèves ..	36,500
Subvention taxe	31,307
Chambre des Métiers	3,000
Rentrée des fournitures	7,470

158,954

BUDGET PREVISIONNEL 1948

Dépenses	229,500
Recettes	229,500
Etat	50,000
Groupements	78,500
Droits d'inscription	54,000
Chambre des Métiers	4,000
Subvention taxe	35,000
Rentrée de fournitures	8,000

229,500

La Subvention d'Etat demandée en 1948 est de 50,000 Frs

En 1946 - demandée	10,000
accordée	7,000
En 1947 - demandée	20,000
accordée	3,000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 50,000 Frs.

4°- COURS PROFESSIONNELS DE BOUCHERIE - 9 Rue Thiers, Lille

Obligatoires pour les apprentis bouchers.

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts.

Ces cours, créés en application d'un arrêté ministériel du 16 Août 1942 sont placés sous la Direction de M. ROGEAU, Boucher, 65 Rue du Long Pot à Lille.

Depuis le 1er Octobre, ils ont lieu du 1. 10 au 15. 7

- 1.- Cours Théoriques - au collège technique, Institut Denis Diderot Lille, les mercredis de 14 à 17 Heures.
- 2.- Cours Pratiques - Abattoirs de Tourcoing - Ets Caby à St André, les lundis de 14 à 17 Heures, les mardis et mercredis de 8 à 12 H.

L'enseignement comprend :

- 1.- Général - Français, Correspondance commerciale, Morale, Arithmétique, Comptabilité, Hygiène, Législation.

- 2.- Technologie - relative au métier.
 3.- Travaux pratiques - Abattage, découpe.

Les programmes identiques en principe à ceux de Paris, sont adaptés aux conditions régionales. Les cours comportent 5 années d'études (3 préparatoires au C.A.P. - 2 de perfectionnement).

	<u>1946/1947</u>	<u>1947/1948</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	18	23
Nombre d'élèves	154	143
Nombre d'auditeurs	658	609
Prix de revient d'un élève	788	1189

Résultats du C.A.P. (créé par arrêté ministériel du 16 Mars 1944)

	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>
Présentés	44	42	33
Reçus	33	34	21

BUDGET ORDINAIRE 1947 - (1.10.46 au 30.9.47)

Dépenses	170.065
Recettes	170.065
Reliquat exercices précédents	84.176
Etat	20.000
Syndicat	22.034
Droits d'inscription	31.200
Recettes diverses	12.655
	<u>170.065</u>

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1947

Dépenses	128.966
Recettes	128.966
Chambre des métiers	20.000
Syndicat Boucherie	101.966
Taxe d'apprentissage	6.000
Recettes diverses	1.000

BUDGET PREVISIONNEL 1948

Dépenses	410.000
Recettes	410.000

Subvention Etat	100.000
Syndicat.....	200.000
Dons et legs.....	5.000
Droits d'inscription	40.000
Taxe d'apprentissage Ets CABY.....	10.000
Chambre des Métiers	20.000
Chambre de commerce.....	30.000
Recettes diverses.....	5.000

410.000

Dans l'exposé des motifs de sa demande de subvention d'Etat, la Fédération des Syndicats de la Boucherie du Nord et du Pas-de-Calais indique :

1.- le budget prévisionnel est établi dans le but de fournir les ressources nécessaires à l'organisation rationnelle des Cours et à la réalisation méthodique de l'apprentissage dans la corporation de la boucherie, question qui, jusqu'en 1942, avait été complètement méconnue dans les Départements du Nord et du Pas-de-Calais .

2.- que les résultats obtenus en 1944 - 1945 - 1946 - 1947 - sanctionnés par un examen officiel du C.A.P. de boucher, sont très encourageants : présentés 164 - Reçus 123 .

3.- que la fréquentation est excellente, et que, par suite, l'initiative qu'elle a prise doit être continuée et développée .

Elle a le ferme désir de poursuivre cette oeuvre éminemment utile et pour atteindre ce but, sollicite une subvention d'Etat de 100.000 francs .

En 1947 - Subvention demandée	50.000
accordée	20.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention d'Etat de 100.000 Francs .

.....

5°- COURS PROFESSIONNELS DE L'UNION FRANCAISE DE LA JEUNESSE

19, rue des Poissonceaux - LILLE .

Facultatifs - Publics .

Centres des Cours : Ecoles Publiques de la Ville de Lille .

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

La notice est régulièrement établie avec pièces justificatives de dépenses. Ces documents sont classés suivant les différents articles du compte de gestion et des bordereaux récapitulatifs ont été établis.

ANNEE SCOLAIRE 1947/1948

	<u>1947/1948</u>	<u>1946/1947</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	44 1/2	42
Nombre des élèves	952	732
Nombre des auditeurs	1010	943

La comparaison de ces deux nombres 1010 et 952 permet de supposer qu'en principe un élève ne fréquente qu'un seul cours .

La préparation au C.A.P. n'est pas complète et ne constitue pas d'ailleurs le but principal des Cours .

Les résultats obtenus en 1947 au C.A.P. l'indiquent également:

	<u>1946</u>	<u>1947</u>
Présentés	10	6
Reçus	4	2

En réalité, l'U.F.J. donne, depuis plus de soixante ans, ainsi qu'il est noté dans la lettre de demande de subvention, un enseignement post-scolaire comprenant une part d'Enseignement Technique et s'adressant à des jeunes gens ou jeunes filles dont un grand nombre (561) ne sont pas astreints à l'obligation. Cette part d'enseignement technique explique et justifie la demande de subvention d'Etat au titre de l'Enseignement Technique .

Les cours sont très variés :

- Français, Arithmétique, Algèbre, Dessin géométrique
- Anglais, Espagnol, Espéranto
- Comptabilité, Sténo-Dactylographie
- Coupe, Couture, Broderie
- Electricité Industrielle et Navigation Aérienne
- Métré de Bâtiments

Prix de revient d'un élève: 248,94 (en 1946 : 183,75)

BUDGET 1947 (1.10.46 au 30.9.47)

Dépenses	165.293
Recettes	90.701
Excédent de dépenses	74.592

.....

Etat	non indiquée
Ville	25.000
Droits d'inscription d'élèves . . .	58.550
Divers	7.151

	90.701

BUDGET PREVISIONNEL 1948

I.- Ordinaire	Dépenses	237.000
	Recettes	237.000
	Ville	25.000
	Droits d'inscription	58.000
	Divers	7.000
	Subvention Etat	20.000
	127.000

L'équilibre est obtenu par l'indication d'un déficit précédent porté dans la colonne recettes.

2.- Extraordinaire	Recettes Etat	50.000
	Dépenses	50.000 (tranche d'un programme décennal de renouvellement des machines à écrire).

La subvention demandée pour 1948 est :

I.- Fonctionnement	20.000
2.- Budget extraordinaire . . .	50.000
	justifié par l'état du matériel très usagé qui, s'il n'est pas renouvelé, sera à bref délai inutilisable.

en 1947, demandée	Budget ordinaire	20.000
	Budget extraordinaire	50.000

accordée non indiqué.

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de l'Etat de 70.000 à savoir : 20.000 au budget ordinaire et 50.000 Frs au budget extraordinaire.

6°- COURS DE PERFECTIONNEMENT DES MONTEURS ELECTRICIENS de la
Société Industrielle du Nord
116 Rue de l'Hôpital Militaire - LILLE
:-:-:-:-:

Les renseignements fournis sont complets et un état justificatif des dépenses non signé, mais sur papier à en tête de la Société Industrielle du Nord est joint à la demande.

Les cours théoriques ont lieu à l'Institut de Physique le lundi de 18 heures 30 à 19 heures 45, les travaux pratiques, facultatifs, à l'Institut Electromécanique, les mercredis et vendredis de 18 h 30 à 20 heures.

.....

ANNEE SCOLAIRE 1947/1948

	<u>1947/1948</u>	<u>1946/1947</u>
- Nombre d'élèves (Cours théoriques)	76	102
(Cours pratiques)	50	55
Professions de l'Electricité ou voisines	48 (66
Ajusteurs	20 ((I)	15
Elèves en cours d'études et divers	40 (39
Employés		

(I) 116 dont 35 de plus de 21 ans.

Nombre d'heures de cours par semaine : 4 heures 1/4 (1 1/4 x 3)

Prix de revient d'un élève 1.000 1.150

Résultats du Concours des Récompenses de la Société Industrielle

<u>1946</u>	<u>1947</u>
Une médaille de bronze	1 médaille d'argent
Une mention HONORABLE	2 médailles de bronze

BUDGET 1947

Dépenses	55.286	
Recettes	77.246	
Excédent de recettes :	21.960	motivé, par des encaissements tardifs.
Reliquat exercice précédent	8.956	
Etat	30.000	
Taxe	38.290	

BUDGET PREVISIONNEL 1948

Dépenses	81.000
Recettes	81.000
Reliquat exercice précédent	21.960
Etat	20.000
Taxe	39.040

La subvention d'Etat demandée en 1948 est de 20.000 Frs.

En 1947 : demandée	20.000
accordée	15.000

M. ROUELLE, Directeur des Cours, indique :

1.- que les cours continuent à grouper un auditoire important recruté dans des milieux variés dont une majorité d'apprentis et d'ouvriers électriciens.

2.- Le nombre des auditeurs ayant dépassé 22 ans (35) souligne l'intérêt que des ouvriers déjà qualifiés portent à ces Cours.

....

3.- que l'effort fait pour maintenir ces Cours est apprécié par les grosses entreprises.

La Commission donne un avis favorable pour une subvention d'Etat de 20.000fr

7°- SOCIETE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE LILLE ET ENVIRONS
8 boulevard Louis XIV, LILLE.

I.- Cours Professionnels et de Perfectionnement pour employés de Commerce et de Banque, Cours Supérieurs d'experts comptables.

La notice est régulièrement établie. Les pièces justificatives des dépenses sont tenues par M. l'Econome de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers

ANNEE SCOLAIRE 1947/1948

Nombre d'heures des Cours: 29 (en 1946/1947:28- en 1945/1946:37) cette différence provient du transfert au 1er octobre 1945 et achevé le 1er octobre 1946 dans les Cours Professionnels Municipaux, d'une partie des cours de la Société de l'Enseignement Technique préparatoire au C.A.P. comptabilité.

Ce transfert était logique, parce que ces deux cours faisaient double emploi pour plusieurs matières d'enseignement. Actuellement, les deux organismes se complètent, et la S.E.T. prépare exclusivement au C.A.P. Banque, au Brevet Professionnel de comptable, et à l'examen préliminaire d'expert comptable.

Nombre d'élèves	<u>1946/1947</u>	<u>1947/1948</u>
Employés de Banque	184	178
Experts comptables	17	32
	<u>201</u>	<u>210</u>
		dont 94 JF

Prix de revient d'un élève: n'est pas indiqué

Résultats des examens en 1947	<u>Présentés</u>	<u>Reçus</u>
C.A.P. Commis de comptabilité	1	0
C.A.P. Banque	25	10
Brevet professionnel de comptable	12	2
Examen préliminaire d'expert comptable	néant	néant
	<u>38</u>	<u>12</u>

BUDGET 1947

Dépenses	316.700
Recettes	<u>414.805</u>
Excédent de Recettes ...	98.105

....

Reliquat exercice précédent	51.055
Etat	175.000
Taxe Banque	148.750
Taxe Experts	40.000
	414.805

BUDGET PREVISIONNEL 1948

Depenses	565.000
Recettes	565.000
Reliquat exercice 1947	98.105
Etat	275.000
Taxe Banque	151.895
Experts	40.000
	565.000

La subvention d'Etat demandée pour 1948 est de 275.000 frs
Demande motivée par le nombre élevé des élèves de 1ère année qui a motivé le dédoublement de cette classe.

En 1947, demandée	175.000
accordée	175.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de l'Etat de 275.000 frs

8°- COURS DE PERFECTIONNEMENT DE LA METALLURGIE.

La notice est régulièrement établie.

ANNEE SCOLAIRE 1947/1948

Nombre hebdomadaire d'heures de cours: 48 (en 1946/1947=44. 1/2)

Nombre des élèves: 212 (En 1946/47 = 325)

La diminution des effectifs provient de ce que la préparation au C.A.P. ajusteurs et tourneurs est assurée après accord entre les deux organismes par les Cours Professionnels Municipaux. La Société d'Enseignement Technique s'organise pour la préparation aux Brevets Professionnels.

Prix de revient d'un élève : NON INDIQUE

Résultats des examens en 1947 :	<u>Présentés</u>	<u>Recus</u>
C.A.P.	45	19
B.P. Electriciens	5	5

BUDGET 1947

Depenses	501.361
Recettes	553.352
Excédent de recettes	51.991

Etat	545.000
Taxe	172.113
Divers	9.000
Excédent de Recettes.....	27.239
	<hr/>
	553.352

BUDGET PREVISIONNEL 1948

Dépenses	760.000
Recettes	760.000

Etat	500.000
Taxe	208.009
Reliquat exercices précédent	51.991
	<hr/>
	760.000

La subvention demandée est : en 1948, de 500.000 frs

En 1947, demandée 555.000
accordée 545.000

Le Directeur indique que l'augmentation de la demande de subvention d'Etat provient du rajustement de la rémunération des Professeurs.

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 500.000 francs.

9° - CONFERENCES POUR INGENIEURS.

Les conférences qui fonctionnaient, suspendues en 1938 en raison de la guerre et de l'occupation, ont été partiellement reprises en 1946. (Dépense : 12.400.)

A la demande des divers groupements d'Ingénieurs de la Région Lilloise le Conseil d'Administration de la S.E.T. en a effectué la réorganisation en 1947. 8 conférences ont été données du 14 mars au 6 juin , et 4 du 24 octobre au 19 décembre .

La dépense a été de 54.214 francs
Les recettes de 70.992,--

Etat	60.000) 70.995.00
Taxe	10.645	
Divers	550	

En 1948, 16 conférences sont prévues

Dépense prévisionnelle : 108.000 frs

Pour couvrir cette dépense la S.E.T. demande une subvention de 80.000 francs.

En 1947 demandée 60.000
accordée 60.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention d'Etat de 80.000 francs.

/...

II.- Enseignement Professionnel itinérant.- Informations.

Le Secrétaire fait part de la teneur des circulaires préfectorales E. 106 du 27 Décembre 1947 et EI du 27 Janvier 1948 relatives à l'enseignement professionnel itinérant et aux infractions à relever dans ce domaine.

Le cours particulièrement signalé est un cours professionnel itinérant de coupe-couture, connu sous la dénomination "l'Etablissement Moderne de Coupe-couture (E.M.E.C.C.) direction: 7 rue de l'Abbé de l'Epée, PARIS (8°) qui organise différentes sessions dans la région lilloise. La durée de la session est de 21 jours. Le prix est de 1.850 Frs.

Ce cours, ouvert en infraction avec la loi du 25 Juillet 1919, art. 16, s'est installé à Lille, 252 rue Abélard, dans une salle attenante à un débit de boissons.

La police alertée a procédé à l'enquête et la procédure établie par M. le Commissaire de Police du 7e arrondissement a été transmise à M. le Procureur de la République aux fins de poursuites.

M. le Préfet et M. l'Inspecteur principal de l'E.T. ont été avisés le 9 Février 1948.

La Commission prend acte de cette information.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire:

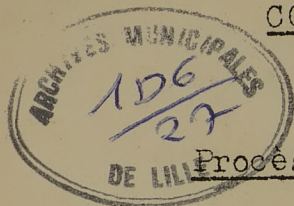
R. LALLAU

Le Président :

M. MARTINACHE



COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE DE LILLE



Procès-verbal de la réunion du 23 Février 1949

M.M. les Membres de la Commission Locale Professionnelle de Lille se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mercredi 23 Février 1949 à 18 Heures, sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire, délégué à l'Instruction Publique.

Etaient présents : Me Martinache, M.M. Blootacker, Fontaine, Rogeau, M. Lebleu, représentant l'Inspecteur Principal de l'Enseignement Technique, Melle d'Estrée.

Excusés : M.M. Arnould, Devernay, Ghévaert, Rouzé.

Absents : M.M. Blanquart, Decamps, Descamps, Druesnes, Foulon, Maire; Manguine, M. l'Inspecteur du Travail.

Assistait également à la réunion, M. De Baere, Commis secrétaire principal, Secrétaire de Séance.

Le procès-verbal de la réunion du 26 Février 1948 ayant été adopté sans observation, Me Martinache donne la parole à M. Fontaine, Rapporteur, pour :

I - EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE L'ETAT EN FAVEUR DES COURS PROFESSIONNELS PUBLICS ET PRIVÉS

Comme l'an dernier, 1948, Neuf demandes ont été déposées :

CINQ sont relatives à des Cours Professionnels
QUATRE, à des Cours de Perfectionnement.

TABLEAU COMPARATIF DES EFFECTIFS ET RESULTATS DEPUIS 1939

	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949
Elèves	4.939	2885	2.341	3.003	3.599	3.785	4.117	3.316	3.267	3.334	3.457
Heures de Cours par semaine	530	362	214	289	419	420 1/2	466 3/4	470 3/4	463 1/4	485 1/4	569 3/4
Diplômes obtenus C.A.P - B.P.	198	71	84	195	194	197	226	183	183	176	
Subvention demandée	56.500	232870	154.873	201.000	329.000	365.000	784.807	1372106	2002500	2785455	4040000
Subvention accordée								980000	1715105	3700000	

Par circulaire en date du 14 février 1949, Monsieur le Préfet du Nord a adressé des instructions complémentaires aux Directeurs des Cours Professionnels dans le but d'uniformiser les demandes de subventions. Celles-ci ayant pour la plupart, été établies et déposées à la Mairie le 10 février, il n'a pu être tenu compte des nouvelles instructions précitées. Il en résulte que cette année, beaucoup d'éléments des notables ont été calculés ou établis de façon différente et ne sont pas comparables, tels sont :

- 1 - les nombres des auditeurs
- 2 - les prix de revient par élève
- 3 - les exercices budgétaires.

COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

DE GARÇONS DE LILLE

Institut Denis Diderot, Boulevard d'Alsace, Lille

Obligatoires - Publics

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts par le Service des Finances de la Ville qui détient les pièces comptables conformément aux règles de la Comptabilité.

Tous les jours régulièrement ouverts fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes des C.A.P.

ANNEE SCOLAIRE 1948/1949

Horaire hebdomadaire. - Les Cours ont lieu :

- a) mi-partie pendant la journée de travail : le jeudi de 14 H.15 à 20 H.15
 b) mi-partie après les heures de travail : lundi, mardi, mercredi vendredi de 18 H.15 à 19 H.45. samedi de 14 à 18 H.

	<u>1948/1949</u>	<u>1947/1948</u>	<u>1946/1947</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	297 1/2	246	231 1/2
Nombre des élèves	1.083	1.074	1.066
Nombre des auditeurs	8.684	4.425	4.328
Prix de revient d'un élève	5.514	2.474	1.629

Résultats au C.A.P.	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>
PRESENTEES	110	160	192	221
RECUS	55	65	90	89

Pourcentage :	1945	50
	1946	40,6
	1947	46,8
	1948	40

BUDGET 1948

Dépenses	5.294.355.-
Recettes	5.294.355.-

Etat	2.400.000.-
Ville	2.152.948.-
Subvention taxe	741.407.-

(Une somme égale est affectée au Budget "Matériel et Outillage" du Collège Technique)

BUDGET PREVISIONNEL 1949

Dépenses	6.050.000.-
Recettes	6.050.000.-

Etat	2.400.000.-
Ville	2.400.000.-
Subvention Taxe	1.250.000.-

.....

L'augmentation des dépenses est imputable :

- 1°- au développement des Cours (1.083 élèves, 8.684 auditeurs)
- 2°- création de cours nouveaux (français, calcul appliqué) en 2ème année.
- 3°- à la hausse des matières premières et de l'outillage.
- 4°- aux frais de fonctionnement accrus dans des proportions importantes (chauffage, éclairage, force motrice).

Subvention demandée en 1948	1.240.465,--
accordée en 1948	2.400.000,--

(Subvention ordinaire 1.200.000 - Subvention complémentaire de 1.200.000 à titre de participation de l'Etat dans le rajustement des traitements du personnel en application de l'arrêté inter-ministériel du 19 avril 1948).

Subvention demandée en 1949	2.400.000,--
-----------------------------	--------------

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de l'Etat de 2.400.000 francs.

COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX DE JEUNES FILLES

Collège Technique de Jeunes Filles, II rue de Thionville - Lille

La notice est régulièrement établie, avec états justificatifs des dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. : employées de bureau, commis de comptabilité, secrétaires sténo-dactylo, couturières, lingères, modistes, Arts ménagers, blanchisseuses, teinturières, dessinatrices.

Ils ont lieu les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 18 h 30 à 20 h 30, les samedis de 14 h à 18 h.

Le nombre d'heures de cours par semaine est de 71. En 1947/1948 il était de 60 heures.

	<u>1946/1947</u>	<u>1947/1948</u>	<u>1948/1949</u>
Le nombre des élèves	517	535	720
Le nombre des auditrices	854	855	1.048

Le prix de revient d'un élève est de 3.076 Frs (en 47/48: 1.053 Fr)

Résultats au C.A.P.	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>
Présentées	29	71	47
Reçues	19	36	14
Pourcentage	65	50	29

BUDGET 1948

Dépenses	1.485.792
Recettes	1.485.792
Etat	500.000
Ville	582.485
Taxe	403.307

BUDGET PREVISIONNEL 1949

Ordinaire :	Dépenses	1.750.600
	Recettes	1.750.600
	Etat	600.000
	Ville	600.000
	Taxe	550.600

Motifs d'augmentation des dépenses;

- 1°- rémunération du personnel, traitements fixés par arrêté interministériel
- 2°- hausse des matières d'oeuvre
- 3°- augmentation des effectifs

La Ville de Lille demande qu'en 1949, l'Etat accorde une subvention de 600.000.

En 1948, subvention demandée : 500.000
accordée : 500.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de l'Etat de 600.000 Frs.

....

COURS PROFESSIONNELS DE BOUCHERIE

9, rue Thiers - LILLE

Obligatoires pour les apprentis bouchers

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts.

Ces cours, créés en application d'un arrêté ministériel du 16 Août 1942, sont placés sous la direction de M. ROGEAU, boucher, 65, rue du Long Pot LILLE.

Depuis le 1er Octobre 1946, ils ont lieu du 1.10 au 15.7.

- 1 - Cours théoriques - au Collège Technique, Institut Denis Diderot, Lille, les mercredis de 14 à 17 heures.
- 2 - Cours pratiques - abattoirs de Tourcoing, Ets CABY à St André, les lundis de 14 à 17 heures, les mardis et mercredis de 8 à 12 heures.

L'enseignement comprend :

- 1 - Général : français, correspondance commerciale, morale, arithmétique, comptabilité, hygiène, législation.
- 2 - Technologie relative au métier.
- 3 - Travaux pratiques : abatage, découpe.

Les programmes identiques en principe à ceux de Paris, sont adaptés aux conditions régionales. Les cours comportent 5 années d'études (3 préparatoires au C.A.P. - 2 de perfectionnement).

ANNEE SCOLAIRE 1948-1949

	<u>1946-1947</u>	<u>1947-1948</u>	<u>1948-1949</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	18	23	27
Nombre des élèves	154	143	184
Nombre des auditeurs	658	609	805
Prix de revient d'un élève .	788	1.189	3.730

Résultats du C.A.P. (Créé par arrêté ministériel du 16 Mars 1944).

	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>
Présentés	44	42	33	36
Reçus	33	34	21	33

BUDGET ORDINAIRE 1948 (1.10.47 au 30.9.48)

Dépenses	533.492
Recettes	441.221

...../

Reliquat exercice précédent	20.200
Etat	50.000
Syndicat	236.000
Droits d'inscription	28.200
Recettes diverses	2.521
Particuliers	63.300
Taxe d'apprentissage :	
Chambre des Métiers	25.000
Chambre de Commerce	8.000
Particuliers	8.000

BUDGET PREVISIONNEL 1949

Dépenses	800.000
Recettes	800.000

Subvention Etat	150.000
Syndicat	400.000
Dons et legs	80.000
Droits d'inscription	40.000
Taxe d'apprentissage	50.000
Chambre des Métiers	30.000
Chambre de Commerce	40.000
Recettes diverses	10.000

	800.000

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1949

Dépenses	200.000 (création de sections à Valenciennes et Hazebrouck)
Recettes	200.000 (Syndicat du Cuir)

Dans l'exposé des motifs de sa demande de subvention d'Etat, la Fédération des Syndicats de la Boucherie du Nord et du Pas de Calais indique :

- 1 - le budget prévisionnel est établi dans le but de fournir les ressources nécessaires à l'organisation rationnelle des cours et à la réalisation méthodique de l'apprentissage dans la corporation de la boucherie, question qui, jusqu'en 1942, avait été complètement méconnue dans les départements du Nord et du Pas de Calais.
- 2 - que les résultats obtenus en 1944 - 1945 - 1946 - 1947 - 1948 sanctionnés par un examen officiel du C.A.P. de boucher, sont très encourageants.
- Présentés : 200 Reçus : 156
- 3 - que la fréquentation est excellente, et que par suite, l'initiative qu'elle a prise doit être continuée et développée.
- 4 - qu'elle a formé le projet d'ouvrir des sections à Valenciennes et Hazebrouck

Elle a le ferme désir de poursuivre cette oeuvre éminemment utile et pour atteindre ce but, sollicite une subvention d'Etat de 150.000 fr.

En 1948 - Subvention demandée	100.000
" " accordée	50.000

La commission donne un avis favorable pour une subvention de l'Etat de 150.000 fr.

COURS PROFESSIONNELS DE L'UNION DES SYNDICATS LIBRES

FEMININS - 4 rue des Buisses - LILLE

.....

Facultatifs - Privés

La demande est régulièrement établie avec états certifiés et pièces justificatives, sauf celles des dépenses réglées au comptant. Les documents relatifs aux dépenses communes aux Cours et à l'Ecole Professionnelle LA RUCHE et entre lesquelles une ventilation est faite, peuvent être consultés au siège des Cours.

ANNEE SCOLAIRE 1948/1949

	<u>1946/1947</u>	<u>1947/1948</u>	<u>1948/1949</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	33	30 1/2	36
Nombre des élèves	171	132	135
Nombre des auditrices	516	317	289
Horaire hebdomadaire: après les heures de travail et le samedi après-midi			

Nature des cours : Français, Mathématiques, Commerce et Comptabilité, Correspondance Commerciale, Sténo-Dactylographie, Anglais, Législation, Coupe et Couture.

Prix de revient d'un élève à 2.259 frs (929 en 1947/1948)

Résultats au C.A.P.	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>
Présentées	34	29	15	7
Reçues	25	10	8	3

BUDGET 1948 (1.10.47 au 30.9.48)

Dépenses	226.853
Recettes	226.853
Etat	20.000
Union Syndicats Libres	82.438
Droits inscription élèves	62.050
Subvention Taxe	46.864
Chambre des Métiers	5.000
Recettes diverses	10.501
	<hr/>
	226.853

BUDGET PREVISIONNEL 1949

Dépenses	345.500
Recettes	345.500
Etat	80.000
Groupements	105.500
Droits d'inscription	80.000
Chambre des Métiers	10.000
Subvention taxe	60.000
Rentrée de fournitures	10.000
	<hr/>
	345.500

.....

La subvention d'Etat demandée en 1949 est de 80.000,-

En 1946	demandée	10.000,-
	accordée	7.000,-
En 1947	demandée	20.000,-
		3.000,-
En 1948	demandée	50.000,-
		20.000,-

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de l'Etat de 80.000 frs.

10.-

SOCIETE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE LILLE ET ENVIRONS

8 Boulevard Louis XIV - Lille

I.- Cours Professionnels et de Perfectionnement pour employés de Commerce et de Banque.

La notice est régulièrement établie. Les pièces justificatives des dépenses sont tenues par M. l'Economiste de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers.

ANNEE SCOLAIRE 1948/1949

Nombre d'heures de Cours : 43 (en 1946/1947: 28 - en 1947/1948:29)

Les cours préparent exclusivement au C.A.P. Banque, au Brevet Professionnel de Comptable.

Nombre d'élèves	<u>1946/1947</u>	<u>1947/1948</u>	<u>1948/1949</u>
Employés de Banque	184	178	153
Comptables	17	32	90

Le nombre des auditeurs n'est pas indiqué.

Total : 243 élèves dont 101 jeunes filles.

Prix de revient d'un élève : 2.880 frs.

Résultats des examens en 1948	<u>Présentés</u>	<u>Reçus</u>
C.A.P. Banque	54	13
Brevet Prof. Comptable	6	0
	-----	-----
	60	13

BUDGET 1948

Dépenses	604.848
Recettes	606.615

Excédent des recettes	1.767
Reliquat exercice précédent	98.105
Etat	200.000
Taxe	308.510

	606.615

BUDGET PREVISIONNEL 1949

Dépenses	695.000
Recettes	695.000

Reliquat exercice 1948	1.767
Etat	150.000
Taxe	543.233

	695.000

La subvention d'Etat demandée pour 1949 est de 150.000 frs.

...

En 1948, Subvention demandée	275.000
Subvention accordée	200.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de l'Etat de 150.000 francs.

II - COURS DE PERFECTIONNEMENT DE LA METALLURGIE

La notice est régulièrement établie.

ANNEE SCOLAIRE 1948/1949

Nombre hebdomadaire d'heures de cours :	50
en 1947/1948	48
en 1946/1947	44 1/2

Nombre des élèves	215
en 1947/1948	212
en 1946/1947	325

Le nombre des auditeurs n'est pas indiqué.

Prix de revient d'un élève : 3.860.-

Résultats des examens en 1948	<u>Présentés</u>	<u>Reçus</u>
C.A.P.	48	14
Brevet professionnel Electricien	2	1
- - Dess. Ind.	7	2
	-----	-----
	57	17

BUDGET 1948

Dépenses	819.457
Recettes	721.278

Excédent des dépenses	98.179

Etat	400.000
Taxe	269.287
Excédent des recettes	51.991

	721.278

BUDGET PREVISIONNEL 1949

Dépenses	1.035.000
Recettes	1.035.000

Etat	500.000
Taxe	535.000

	1.035.000

La subvention demandée en 1949 est de 500.000 frs.

En 1948 subvention demandée	500.000
accordée	400.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de l'Etat de 500.000 francs.

III. - CONFERENCES POUR INGENIEURS

Les conférences fonctionnaient avant la guerre, suspendues en 1938 en raison de la guerre et de l'occupation, elles ont été partiellement reprises en 1946 (Dépense : 12.400.-).

A la demande de divers groupements d'Ingénieurs de la Région Lilloise, le Conseil d'Administration de la S.E.T. en a effectué la réorganisation en 1947. Huit Conférences ont été données du 14 Mars au 6 Juin et 4 du 24 Octobre au 19 Décembre. Seize ont été données en 1947/1948 et pour l'année scolaire 1948/1949, quinze conférences ont été prévues.

BUDGET 1948

Dépenses	101.758
Recettes	III.339
Etat	60.000
Taxe	32.680
Excédent de Recettes	16.779
Divers	1.880

	III.339

BUDGET PREVISIONNEL 1949

Dépenses	145.000
Recettes	145.000

La Société d'Enseignement Technique demande une subvention de 70.000 Frs.

En 1948, subvention demandée	80.000
accordée	60.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de l'Etat de 70.000 frs.

COURS DE PERFECTIONNEMENT DES MONTEURS ELECTRICIENS

de la Société Industrielle du Nord

116, rue de l'Hôpital Militaire, Lille

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Facultatifs - Publics

Les renseignements fournis sont complets et un état justificatif des dépenses non signé, mais sur papier à en tête de la Société Industrielle du Nord, et joint à la demande.

Les cours théoriques ont lieu à l'Institut de Physique le lundi de 18 H 30 à 19 H 45, les travaux pratiques, facultatifs, à l'Institut Electromécanique, les mercredis et vendredis de 18h30 à 20 heures.

ANNEE SCOLAIRE 1948-1949

	<u>1946/1947</u>	<u>1947/1948</u>	<u>1948/1949</u>
Nombre d'élèves (Cours Théoriques)	102	76	85
(Cours Pratiques)	55	50	1° S 45 2° S 25
Professions de l'Electricité ou voisines	66	48	68)
Ajusteurs	15	20	13)
Elèves en Cours d'études et divers	39	40	14) (I)
Employés		8	11)
Dessinateurs			2)
Divers			24)

(I) 132 dont 51 de plus de 21 ans.

Nombre d'heures de cours par semaine: 4 H 15

Prix de revient d'un élève 1.150.-- 1.000.-- 1.450.--

Résultats du Concours des Récompenses de la Société Industrielle:

Une médaille de bronze)
Une mention honorable (1946

Une médaille d'argent)
2 médailles de bronze) 1947

Deux médailles de bronze 1948

BUDGET 1948 -

Dépenses	79.787	
Recettes	122.481	
Excédent de recettes	42.694	(Diverses factures n'ont pu être payées avant la fin de l'exercice. Devront l'être en 1949).

Reliquat de l'exercice précédent :	21.960.--
Etat	20.000.--
Taxe	75.521.--
Chambre de Commerce	5.000.--

	132.481.--

.....

BUDGET PREVISIONNEL 1949

Dépenses	118.000	
Recettes	118.000	
Reliquat exercice précédent		42.694
Etat		20.000
Taxe		50.306
Chambre de Commerce		5.000

La subvention de l'Etat demandée en 1949 est de 20.000 Frs.

En 1948, Subvention demandée 20.000
accordée 20.000

Monsieur ROUELLE , Directeur des Cours indique:

- 1.- que les Cours continuent à grouper un auditoire important recruté dans des milieux variés dont une majorité d'apprentis et d'ouvriers électriciens.
- 2.- Le nombre des auditeurs ayant dépassé 21 ans(51)souligne l'intérêt que des ouvriers déjà qualifiés portent à ces cours .
- 3.- que l'effort fait pour maintenir ces cours est apprécié par les grosses entreprises .

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de l'Etat de 20.000 francs .

COURS PROFESSIONNELS DE L'UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

19 Rue des Poissonceaux - LILLE

Facultatifs - Publics

Centres des Cours - Ecoles Publiques de la Ville de Lille

La notice est régulièrement établie avec pièces justificatives de dépenses. Ces documents sont classés suivant les différents articles du Compte de gestion et des bordereaux récapitulatifs ont été établis.

ANNEE SCOLAIRE 1948/1949

	<u>1946/1947</u>	<u>1947/1948</u>	<u>1948/1949</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	42	44 1/2	41
Nombre des élèves	732	952	745
Nombre des auditeurs	743	1.010	837

La comparaison de ces deux nombres 745 et 837 permet de supposer qu'en principe un élève ne fréquente qu'un seul cours.

La préparation au C.A.P. n'est pas complète et ne constitue pas d'ailleurs le but principal des Cours.

	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>
Présentés	10	6	18
Reçus	4	2	7

En réalité, l'Union Française de la Jeunesse, depuis plus de soixante ans, ainsi qu'il est noté dans la lettre de demande de subvention, donne un enseignement post-scolaire comprenant une part d'Enseignement Technique et s'adressant à des jeunes gens et des jeunes filles dont un grand nombre (561) ne sont pas astreints à l'obligation. Cette part d'Enseignement Technique explique et justifie la demande de subvention d'Etat au titre de l'Enseignement Technique.

Les cours sont très variés :

Français, Arithmétique, Algèbre, Dessin Géométrique,
Anglais, Espagnol, Espéranto.
Comptabilité, Sténo-Dactylographie
Coupe, Couture, Broderie
Electricité Industrielle et Navigation Aérienne
Métré de Bâtiments

Prix de revient d'un élève : 260.-
(En 46 = 183.75 et en 47 = 248.94)

BUDGET 1948 (1.10.47 au 30.9.48)

Dépenses	195.580
Recettes	208.871
Excédent de recettes	12.291

Etat (Enseignement Technique)	20.000
Différents Ministères (non désignés)	30.000
Ville	35.000
Droits d'inscription des élèves	116.070
Divers	5.506
Dons et legs	2.295

BUDGET PREVISIONNEL 1949

Ordinaire Dépenses	2171.000
Recettes	217.000

Ville	35.000
Droits d'inscription	116.000
Divers	6.000
Subvention Etat	20.000
Déficit	40.000

L'équilibre est obtenu par l'indication d'un déficit de 40.000 Fr porté dans la colonne recettes.

Extraordinaire :

Recettes Etat	50.000
Dépenses	50.000 (tranche d'un programme décennal de renouvellement des machines à écrire).

La subvention demandée pour 1949 est :

1.- Fonctionnement	20.000
2.- Budget extraordinaire	50.000
(justifié par l'état du matériel très usagé qui, s'il n'est pas renouvelé, sera, à bref délai, inutilisable).	

en 1948	Subvention demandée	budget ordinaire	20.000
		budget extraordinaire	50.000
	accordée	budget ordinaire	20.000
		budget extraordinaire	non indiqué

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de l'Etat de 70.000 Frs.

II. CHAMBRE DES MÉTIERS DU NORD. Cours de Coiffure

Le président donne lecture de la lettre suivante reçue de cet organisme :

"Suivant les instructions reçues ce jour de M. le Préfet du Nord 5ème Division - 4ème Bureau, relatives aux documents devant accompagner les demandes de subventions pour le fonctionnement des cours professionnels, il nous serait agréable de recevoir de votre part un avis motivé portant sur l'intérêt que vous portez aux cours professionnels de coiffure institués dans votre ville, à la Chambre des Métiers du Nord, 14 Rue Inkermann par notre Compagnie, en date du 1er Octobre 1947.

"Cet avis pourrait, si vous voulez bien nous permettre cette intrusion dans vos attributions, être libellé de la manière suivante :

Le Maire de la Ville de Lille, Président de la Commission Locale des Cours Professionnels, donne un avis favorable à la demande de subvention présentée par la Chambre des Métiers auprès de l'Enseignement Technique, en faveur des Cours Professionnels qu'elle a créés dans notre Ville.

"Ces cours répondaient à une nécessité et sont suivis par 30 apprentis qui en tirent le meilleur profit."

"Les cours dont il s'agit ont été organisés en vue de préparer les jeunes apprentis à parfaire leurs connaissances professionnelles et à les préparer aux épreuves des examens de fin d'apprentissage (C.F.A. - C.L.P.)

"Ils sont suivis par 30 Apprentis.

"C'est le seul enseignement du genre qui ait été instauré dans votre région, aussi nous espérons que vous examinerez notre requête avec bienveillance. D'avance, nous vous en remercions.

"Vous nous obligeriez, Monsieur le Maire, en nous adressant votre avis dans la huitaine et dans cet espoir "

ainsi que les renseignements complémentaires ci-après :

Lieu de fonctionnement : Chambre des Métiers du Nord, 14 Rue Inkermann à Lille.

Autorisation de fonctionnement : Autorisation ministérielle du 27 Octobre 1947.

Personnel enseignant : M. Poulain, Directeur d'école primaire en retraite, 41 Rue Gambetta à La Madeleine et M. Isenbrandt, titulaire du Brevet professionnel, 10bis Rue Lavoisier à La Madeleine.

Matières enseignées : 1° Français, calcul, comptabilité élémentaire, hygiène et législation du travail et artisanale,
2° - Technologie professionnelle, dessin appliqué à la profession, travaux pratiques.

Horaire : Lundi de 8 à 12 Heures.

Nombre d'élèves : 8 jeunes gens et 22 jeunes filles
apprentis de 14 à 18 ans occupés dans une entreprise artisanale et liés par un contrat d'apprentissage.

Taux de rémunération des Professeurs : 5.400 Frs l'heure année.

Résultats de la session d'examen de fin d'apprentissage :

(Article II Code du travail et Loi du 10 Mars 1937)
Session d'Avril 1948. Epreuves organisées par la Chambre des Métiers
à Lille

<u>Nombre d'élèves</u>	<u>Présentés</u>	<u>Reçus</u>
Garçons	16	5
Filles	15	6

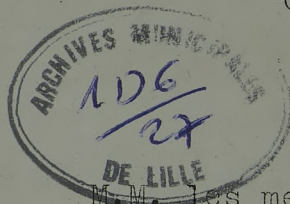
En raison du sérieux effort qui a été fait pour l'apprentissage de la coiffure, la Commission donne un avis favorable pour l'octroi d'une subvention d'Etat et demande que ces cours soient sanctionnés par un C.A.P.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 45

La Présidente,

Me MARTINACHE

*in Gringory
Municipal Council of Lille*



COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE
DE L I L L E



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 28 MARS 1950.

M.M. Les membres de la Commission Locale Professionnelle de Lille se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mardi 28 Mars 1950 à 17 heures sous la présidence de M^e MARTINACHE, Adjoint au Maire, délégué à l'Instruction Publique.

Etaient présents :

M.M. DECAMPS, Adjoint au Maire,
BLANQUART, Inspecteur de l'Enseignement Technique.
CHARLET, Conseiller de l'Enseignement Technique.
DABENCOURT, Secrétaire de l'Inspecteur Primaire.
DANEL-LIEVIN, Conseiller de l'Enseignement Technique.
Melle D'ESTREE, Directrice du Collège Technique Valentine Labbé
M.M. FONTAINE, Directeur du Collège Technique "Baggio"
LEBACQ, Délégué Employé.
MICHEL, délégué de la Chambre de Commerce.

Excusés :

M.M. Jacques DESCAMPS, délégué de la Chambre de Commerce.
ROUZE, délégué de la Chambre de Commerce.
VERNET, Conseiller de l'Enseignement Technique.

Absents :

M.M. FOULON, délégué de la Chambre des Métiers.
l'Inspecteur du Travail,
MAIRE, Adjoint au Maire.
MANGUINE, Conseiller Municipal,
PHALEMPIN, Délégué ouvrier.
RATEAU-FABIEN, Conseiller de l'Enseignement Technique.
ROGEAU, délégué de la Chambre des Métiers.
VANDENBOSCH, délégué ouvrier.

Assistait également à la réunion, M. LALLAU, Chef de Bureau, secrétaire de séance.

En ouvrant la séance, M^e MARTINACHE, souhaite la bienvenue aux membres de la Commission Locale Professionnelle dont c'est la première réunion depuis la reconstitution opérée par arrêté préfectoral du 20 Décembre 1949.

/....

Le Procès-Verbal de la réunion du 23 Février 1949 ayant été adopté sans observation, M^e MARTINACHE donne la parole à M. FONTAINE, rapporteur pour :

I.- EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE L'ETAT EN FAVEUR DES COURS PROFESSIONNELS PUBLICS ET PRIVES.

M. FONTAINE signale tout d'abord que l'autorité supérieure a adressé trop tardivement les imprimés de demandes de subventions et qu'il est possible que la Commission ne soit pas présentement en possession de tous les dossiers, c'est pourquoi la Commission donne mandat à un Comité restreint composé de M^e MARTINACHE et M. DECAMPS adjoints au Maire et M. FONTAINE pour examiner les dossiers retardataires s'il y a lieu.

COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX
DE GARCONS DE LILLE

Institut Denis-Diderot - Boulevard d'Alsace - LILLE.

Obligatoires - Publics.

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts par le Service des Finances de la Ville qui détient les pièces comptables conformément aux règles de la Comptabilité.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes des C.A.P.

ANNEE SCOLAIRE 1949/1950

Horaire hebdomadaire - Les cours ont lieu :

- a) mi-partie pendant la journée de travail: le jeudi de 14 h 15 à 20 h 15
- b) mi-partie après les heures de travail: lundi, mardi, mercredi vendredi de 18 h 15 à 19 h 45 - Samedi de 14 h à 18 h.

	<u>1949/1950</u>	<u>1948/1949</u>	<u>1947/1948</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours.	316	297 1/2	246
Nombre des élèves.	1.055	1083	1.074
Nombre des auditeurs.	9.131	8684	4.425
Prix de revient d'un élève.	7.132	5514	2.474

/.....

Résultats au C.A.P.	<u>I945</u>	<u>I946</u>	<u>I947</u>	<u>I948</u>	<u>I949</u>
Présentés	110	160	192	221	214
Reçus	55	65	90	89	136
Pourcentage :	I945	50			
	I946	40,6			
	I947	46,8			
	I948	40			
	I949	63			

BUDGET I949

Dépenses	6.775.630
Recettes	6.775.630

Etat	2.400.000,-
Ville	2.017.837,-
Subvention Taxe	2.357.793,-

(Une somme égale est affectée au Budget "Matériel et outillage" du Collège Technique).

BUDGET PREVISIONNEL I950

Dépenses	7.500.000
Recettes	7.500.000

Etat	2.500.000
Ville	2.500.000
Subvention Taxe	2.500.000

L'augmentation des dépenses est imputable :

- 1°- au développement des Cours (1.055 élèves, 9.131 auditeurs)
- 2°- création de cours nouveaux (316 heures au lieu de 297 h I/2)
- 3°- à la hausse des matières premières et de l'outillage.
- 4°- aux frais de fonctionnement accrus dans des proportions importantes (chauffage, éclairage, force motrice).

Subvention demandée en I949	2.400.000
Subvention accordée en I949	2.400.000
Subvention demandée en I950	2.500.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 2.500.000 Frs (DEUX MILLIONS CINQ CENTS MILLE FRANCS.)

/...

COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX DE JEUNES FILLES
Collège Technique de Jeunes Filles, II rue de Thionville -LILLE

La notice des cours est régulièrement établie, avec états justificatifs des dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. employées de Bureau, Commis de Comptabilité, Secrétaire Sténo-Dactylo, Couturière, lingère, modiste, Arts menagers, blanchisseuse, teinturière, dessinatrice.

Ils ont lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 18 h 30 à 20 h 30, les samedi de 14 h à 18 h.

Le nombre d'heures de cours par semaine est de 62. En 1948/1949 il était de 71.

	<u>1946/1947</u>	<u>1947/1948</u>	<u>1948/1949</u>	<u>1949/1950</u>
Le nombre des élèves	517	535	720	705
Le nombre des auditrices	854	855	1.048	1.882

Le prix de revient d'un élève est de 2.130 Frs (En 1948/1949 = 2.431 Frs)

Résultats au C.A.P.	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>
Présentées	29	71	47	27
Reçues	19	36	14	10
Pourcentage	65	50	29	37

BUDGET 1949

Dépenses	1.533.170
Recettes	1.533.170

Etat	600.000
Ville	527.170
Taxe	406.000

BUDGET PREVISIONNEL 1950

Dépenses	1.800.000
Recettes	1.800.000

Etat	675.000
Ville	675.000
Taxe	450.000

Motifs d'augmentation des dépenses :

- 1.- Rémunération du Personnel, traitements fixés par arrêté interministériel.
- 2.- Hausse des matières d'oeuvre.

/....

La Ville de Lille demande qu'en 1950, l'Etat accorde une subvention de 675.000,-

En 1949. Subvention demandée : 600.000
subvention accordée : 600.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de : 675.000
(Six cent soixante quinze mille francs.)

COURS PROFESSIONNELS DE L'UNION DES SYNDICATS LIBRES
FEMININS - Rue des Buisses - LILLE.

Facultatifs - Privés

La demande est régulièrement établie avec états certifiés et pièces justificatives, sauf celles des dépenses réglées au comptant. Les documents relatifs aux dépenses communes aux cours et à l'Ecole Professionnelle LA RUCHE et entre lesquelles une ventilation est faite, peuvent être consultés au siège des Cours.

ANNEE SCOLAIRE 1949/1950

	<u>1947/1948</u>	<u>1948/1949</u>	<u>1949/1950</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	30 I/2	36	32 I/2
Nombre des élèves	132	135	149
Nombre des auditrices	317	289	327
Horaire hebdomadaire: après les heures de travail et le samedi après-midi.			

Nature des Cours : Français, Mathématiques, Commerce et Comptabilité
Correspondance commerciale, Sténo-dactylographie,
Anglais, Législation, Coupe et Couture.

Prix de revient d'une élève : 3.452.- (2.259 en 1948/1949)

Résultats au C.A.P.	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>
Présentées	34	29	15	7	8
Reçues	25	10	8	3	4

BUDGET 1949 (1/10/49 au 31.12.49)

Dépenses 643.429
Recettes 709.002

Etat (3 subventions y compris 1948) 140.000
Union Syndicats Libres 60.000

à reporter : 200.000

/.....

Report	200.000
Droits inscription élèves	218.920
Subvention Taxe..	271.928
Chambre des Métiers	5.000
Recettes diverses	13.154
	<hr/>
	709.002

BUDGET PREVISIONNEL 1950

Dépenses	540.000
Recettes	540.000

Etat	110.000
Groupements	104.427
Droits d'inscription	110.000
Chambre des Métiers	5.000
Subvention Taxe	135.000
Rentrée de fournitures	10.000
Excédent 1949	65.573
	<hr/>
	540.000

La subvention d'Etat demandée en 1950 est de 110.000,-

En 1946	demandée	10.000
	accordée	7.000
En 1947	demandée	20.000
	accordée	3.000
En 1948	demandée	50.000
	accordée	20.000
En 1949	demandée	80.000
	accordée	140.000 (20.000 + 90.000 + 30.000)
En 1950	demandée	110.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 110.000 Frs (Cent dix mille francs).

COURS PROFESSIONNELS DE LA BOUCHERIE
9, rue Thiers - LILLE.

Obligatoires pour les apprentis bouchers.

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts.

/...

Ces cours, créés en application d'un arrêté ministériel du 18 Août 1942, sont placés sous la Direction de Monsieur ROGEAU, Boucher, 65, rue du Long Pot, LILLE.

Depuis le 1^{er} Octobre 1946, ils ont lieu à Lille du 1.10 au 15/7

Au 1.10.49 deux centres annexes ont été ouverts :

HAZEBROUCK VALENCIENNES.

1.- Cours Théoriques - Centre de Lille - au Collège Technique BAGGIO
Institut Denis Diderot à Lille, les mercredis de 14. à 17 H.

Centre de Valenciennes - Collège Technique de garçons

Centre d'Hazebrouck - Externat St Joseph

2.- Cours Pratiques - Abattoirs de Tourooing, Ets CABY à St André, les
lundis de 14 à 17 h. les mardis et mercredis de 8 à 12 H.

Abattoirs de Valenciennes - Petite-Synthe.

L'enseignement comprend :

1.- Général : Français, Correspondance Commerciale, Morale, Arithmétique,
Comptabilité, Hygiène, Législation.

2.- Technologie relative au métier.

3.- Travaux Pratiques : abattage, découpe.

Les programmes identiques en principe à ceux de Paris, sont adaptés aux conditions régionales. Les cours comportent 5 années d'études (3 préparatoires au C.A.P. - 2 de Perfectionnement).

ANNEE SCOLAIRE 1949/1950

	<u>1946/1947</u>	<u>1947/1948</u>	<u>1948/1949</u>	<u>1949/1950</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours.	18	23	27	43
Nombre des élèves	154	143	184	323 (1)
Nombre des auditeurs	658	609	805	1.431 (1)
Prix de revient d'un élève	788	1.189	3.730	2.740

$$(1) \quad 323 = 215 + 71 + 37$$

$$(1) \quad 1.431 = 957 + 315 + 159$$

Résultats du C.A.P. (Créé par arrêté ministériel du 16 Mars 1944)

	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>
Présentés	44	42	33	36	47
Reçus	33	34	21	33	38

/.....

BUDGET ORDINAIRE 1949 (I.IO.48 au 3I.I2.49)

Dépenses	884.935
Recettes	I.040.070

Reliquat exercice précédent	36.811
Etat	80.000
Syndicat	I50.000
Droits d'inscription	81.400
Recettes diverses	30.340
{ Particuliers	I38.984
{ Taxe d'apprentissage	
Chambre des Mégiers	40.000
Chambre de Commerce	10.000
Particuliers	88.535
Cuirs	384.000

BUDGET PREVISIONNEL 1950

Dépenses	I.556.000
Recettes	I.556.000

Subvention Etat	350.000
Syndicat	200.000
Dons et legs	I60.000
Droits d'inscription	I00.000
Taxe d'Apprentissage	
Chambre des Métiers	{ 200.865
Chambre de Commerce	{
Recettes diverses	40.000
Syndicat des cuirs	350.000
Excédent Recettes 1950	I55.I35

Le Directeur indique dans l'exposé des motifs de sa demande de subvention d'Etat :

- 1.- Les succès précédents au C.A.P. (194 reçus sur 247)
- 2.- l'examen Brevet Professionnel que nous préparons à Lille en 4ème et 5ème année avec une première session cette année.
- 3.- un nombre inusité de candidats cette année au C.A.P. = 75
- 4.- L'augmentation importante des dépenses qui résultera en 1950 et années suivantes de la création des sections annexes (traitements, frais de déplacements du personnel, frais divers).
- 5.- Enfin, l'effort financier consenti par le Syndicat Départemental d'une part et par la Confédération d'autre part, sous la forme d'une attribution de fonds provenant de la redevance sur les cuirs.

En 1949 - Subvention demandée	I50.000
Subvention accordée	80.000

En 1950 - Subvention demandée	350.000
-------------------------------	---------

/.....

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 350.000 Ers. (Trois cent cinquante mille francs).

COURS PROFESSIONNELS DE L'UNION FRANCAISE DE LA JEUNESSE
19 rue des Poissonceaux - Lille.

Facultatifs - Publics.

Centre des cours - Ecoles publiques de la Ville de Lille.

La notice est régulièrement établie avec pièces justificatives de dépenses. Ces documents classés suivant les différents articles du Compte de gestion et des bordereaux récapitulatifs ont été établis.

ANNEE SCOLAIRE 1949/1950

	<u>1946/1947</u>	<u>1947/1948</u>	<u>1948/1949</u>	<u>1949/1950</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours.	42	44 I/2	41	39 I/2
Nombre des élèves	732	952	745	597
Nombre des auditeurs	743	1.010	837	677

La comparaison de ces deux nombres 597 et 677 permet de supposer qu'en principe un élève ne fréquente qu'un seul cours.

La préparation au C.A.P. n'est pas complète et ne constitue pas d'ailleurs le but principal des Cours.

	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>
Présentés	10	6	18	20
Reçus	4	2	7	14

En réalité, l'Union Française de la Jeunesse, depuis plus de soixante ans, ainsi qu'il est noté dans la lettre de demande de subvention, donne un enseignement post-scolaire comprenant une part d'enseignement Technique et s'adressant à des jeunes gens et des jeunes filles dont un grand nombre (246) ne sont pas astreints à l'obligation. Cette part d'Enseignement Technique explique et justifie la demande de subvention d'Etat au titre de l'Enseignement Technique.

Les cours sont très variés :

Français, Arithmétique, Algèbre, Dessin Géométrique
Anglais, Espagnol, Espéranto
Comptabilité, Sténo-Dactylographie
Coupe, Couture, Broderie,
Electricité Industrielle et Navigation Aérienne
Métré de Bâtiments.

/...

Prix de revient d'un élève : 410 Frs (En 46 = 183,75 et en
47 = 248,94 et en 48 =
260.-)

BUDGET 1949 (du 1/10/48 au 31/12/49 = 15 mois)

Dépenses	221.701	
Recettes	214.985	{
Excédent de dépenses	6.716	
		221.701
Etat (Enseignement Technique)		20.000
Différents Ministères		-
Ville		-
Droits d'inscription des élèves		184.000
Divers		9.585
Bons et legs		600

BUDGET PREVISIONNEL 1950

<u>Ordinaire</u>	Dépenses	245.000,-	{ L'excédent de dépenses de 1949 = 6.715,- n'est pas (reporté.) }
	Recettes	245.000,-	

Ville	30.000
Droits d'inscription	
	170.000
Divers	5.000
Subvention Etat	40.000
Déficit	Non reporté

Extraordinaire

Recettes Etat	25.000	
Dépenses	25.000	(tranche d'un programme décennal de renouvellement de machines à écrire)

La subvention demandée en 1950 est :

1.- Fonctionnement	40.000
2.- Budget extraordinaire	25.000
(justifié par l'état du matériel très usagé qui, s'il n'est pas renouvelé sera, à bref délai, inu- tilisable).	

En 1949	Subvention demandée	
	Budget ordinaire	20.000
	Budget extraordinaire	50.000
	Subvention accordée	
	Budget ordinaire	20.000
	Budget extraordinaire	Néant

/....

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 40.000 Frs au titre du budget ordinaire et de 25.000 Frs au titre du budget extraordinaire.

COURS PROFESSIONNELS DE LA COIFFURE

DE TAILLEUR D'HABITS.
Organisés par la CHAMBRE DES METIERS DU NORD.

Lieux :	I.- Coiffeurs	Lille	5.10.47
		Roubaix	5.1.48
		Anzin	2.2.48
	2.- Tailleurs	Lille	25.4.49
		Anzin	1.10.48

Nombre des élèves : 1949/1950

I.- Coiffeurs :	96	}	157
2.- Tailleurs :	61		

Prix de revient d'un élève : 5.670,-

Résultats au C.A.P. 1949 :

Coiffeurs :	Salonniers	Présentés :	30
		Reçus	18
	Dames	Présentés :	34
		Reçus	18

BUDGET ORDINAIRE 1949

Dépenses :	680.469,-	(Une pièce justificative non signée: Traitements 1949)
Recettes :	680.469	
	Subvention Enseignement Technique	150.000
	Chambre des Métiers	530.469

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1949

Dépenses :	66.057,-	
Recettes	66.057,-	Couvertes par la Chambre des Métiers.

BUDGET PREVISIONNEL ORDINAIRE 1950

Dépenses :	727.250,-
Recettes :	727.250,-

/....

subvention Enseignement Technique	350.000
Chambre des Métiers	377.250

BUDGET PREVISIONNEL EXTRAORDINAIRE 1950

Dépenses	400.000
Recettes	400.000

Sub. Enseignement Technique	200.000	(Ne figure pas
Chambre des Métiers.	200.000	dans la demande.

Subvention :

1949	Demandée	350.000
	accordée	150.000
1950	Demandée	350.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 200.000 Frs, au titre du budget ordinaire.

ARTISANAT RURAL

Cours organisés par la CHAMBRE DE METIERS DU NORD
14 rue Inkermann à Lille.
pour les apprentis artisanaux des centres ruraux.

Date de création : 1948

Cours écrits remis et commentés chaque mois.

Nombre d'heures de cours : Enseignement général : 1 heure
Technologie 2 Heures
Dessin 1 heure

COURS: I.- Théoriques : Français, Correspondance Commerciale, Mathématiques, Hygiène et Législation.

2.- Technologie :

- a) alimentation : Boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie.
- b) industrie du bois : tapisseries/garnisseur, charronage, ébénisterie, tonnellerie.
- c) industrie des métaux : maréchalerie, mécanique agricole, mécanique automobile et générale, chaudronnerie tôlerie.

/....

- d) industrie du vêtement : tailleur, couture, mode.
- e) industrie du cuir : cordonnerie, bourellerie.
- f) divers : électricien, photographe, coiffeur.

ANNEE SCOLAIRE 1949/1950

Nombre d'élèves en Octobre 1949 : 697	Garçons 583
	Filles 114
Résultats examens du C.A.P. 1949 :	Présentés 10
	Reçus 3
Examen de fin d'Apprentissage :	Présentés 58
	Reçus 32

BUDGET ORDINAIRE 1949 :

Dépenses :	I.800.276,-	(Pièce justificative joint Bordereau rémunération de quelques membres du pers.
Recettes :	I.800.276,-	

Enseignement Technique	Néant
Différents Ministères (non indiqués)	500.000
Chambre des Métiers	I.300.376

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1949

Dépenses	336.456	
Recettes	336.456	couvertes par la Chambre des Métiers.

BUDGET ORDINAIRE PREVISIONNEL 1950

Dépenses	3.485.000	
Recettes	3.485.000	
Enseignement Technique		I.000.000
Différents Ministères		I.000.000
Chambre des Métiers		I.485.000

BUDGET EXTRAORDINAIRE PREVISIONNEL 1950

Dépenses	350.000	
Recettes	350.000	
Enseignement Technique		100.000
Chambre des Métiers		250.000

/....

Demande de Subvention 1950.

ordinaire : 1.009.000
extraordinaire : Ne figure pas dans la demande.

La Commission donne un avis favorable de principe à l'octroi d'une subvention d'Etat. Elle souhaite obtenir des précisions sur l'efficience de ces cours, étant donné que les documents communiqués ne peuvent pas la renseigner utilement.

II.- OUVERTURE DES COURS PROFESSIONNELS DE LA CHAMBRE SYNDICALE
METALLURGIQUE - INFORMATIONS.

L'Association pour l'apprentissage collectif de la Métallurgie de Lille et environs, 208, rue Nationale à Lille, a saisi la Ville de Lille d'une proposition en vue de la création dans les Cours Municipaux Professionnels de garçons, de sections spéciales de cours professionnels pour la formation technique et générale des apprentis titulaires d'un contrat d'apprentissage et travaillant dans les firmes adhérentes à l'Association précitée.

Un projet de convention a été établi au cours d'entretiens entre le délégué de l'Association sus-désignée et notre Directeur des Cours Municipaux Professionnels et présente les caractéristiques suivantes :

- 1°- Il institue, pour la première fois à Lille, une collaboration effective entre :
 - La Ville de Lille,
 - L'Enseignement Technique, Public,
 - L'Organisation Syndicale Patronale de la Métallurgie.
- 2°- Les cours nouveaux-intégrés dans les Cours Professionnels Municipaux - constituent un progrès dans l'organisation de l'apprentissage. Les apprentis en retireront des avantages matériels certains.
- 3°- Le projet n'impose à la Ville aucune charge financière nouvelle. Toutes les dépenses des cours nouveaux seront couvertes par une subvention de l'Association indiquée.
- 4°- Toutes les recettes antérieurement effectuées par la Ville au titre de la taxe d'apprentissage seront maintenues. Elles seront consolidées.

La Commission prend acte de cette information.

/.....

III.- ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL " LA RUCHE" demande de Subvention
Municipale.

La Commission de l'Instruction Publique dans sa réunion du 9 Janvier 1950 a renvoyé cette question à l'examen de la Commission Locale Professionnelle. Celle-ci souligne qu'il s'agit, en l'occurrence, de l'Ecole Professionnelle "LA RUCHE" et non des cours Professionnels et se déclare incompétente.

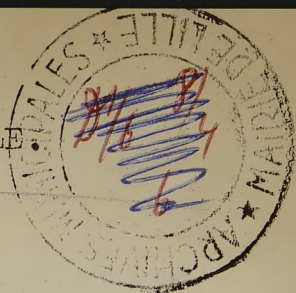
Le dossier sera retourné par les soins du service à la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 10.

LA PRESIDENTE ,

Me MARTINACHE.

COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE DE LILLE.



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 15 MARS 1951.



M.M. LES MEMBRES DE LA Commission Locale Professionnelle de Lille se sont réunis à l'Hôtel de Ville le jeudi 15 Mars 1951 à 16 Heures 30 sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire, délégué à l'Instruction Publique.

Etaient présents :

M.M. REVERDY, Inspecteur Principal de l'Enseignement Technique.
VANDERVEKEN, représentant M. l'Inspecteur Divisionnaire du travail et de la main d'oeuvre.
Paul ROUZE, délégué de la Chambre de Commerce,
Jacques DESCAMPS, délégué de la Chambre de Commerce,
Georges LEBACQ, délégué des ouvriers et employés,
Charles VANDENBOSCH, délégué des ouvriers et employés,
J.M. FOULON, délégué de la Chambre des Métiers,
A. ROGBAU, délégué de la Chambre des Métiers.
DABENCOURT, Secrétaire de l'Inspecteur Primaire,
FONTAINE, Directeur du Collège Technique "BAGGIO"
Melle D'ESTREE, Directrice du Collège Technique Valentine LABBE

EXCUSES :

M.M. DECAMPS, Adjoint au Maire,
Th. DEVERNAY, Conseiller de l'Enseignement Technique,
G. VERNET, Conseiller de l'Enseignement Technique,
DANEL-LIEVIN, Conseiller de l'Enseignement Technique,

ABSENTS :

M.M. MAIRE, Adjoint au Maire,
MANGUINE, Conseiller Municipal,
RATEAU-FABIEN, Conseiller de l'Enseignement Technique.
Albert CHARLET, Conseiller de l'Enseignement Technique,
René MICHEL, Délégué de la Chambre de Commerce,
Bernard PHALEMPIN, délégué ouvrier et employé,

Assistaient également à la réunion,

M.M. LALLAU, Chef de la 4e Division,
DUFLOT, Chef de Bureau, Secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 28 Mars 1950 ayant été adopté sans observation, la parole est donnée à Monsieur FONTAINE rapporteur pour :

1°- EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE L'ETAT EN FAVEUR DES COURS PROFESSIONNELS PUBLICS ET PRIVES.

M. FONTAINE signale que cette année aucune subvention n'est demandée pour les Cours de Perfectionnement; seuls les dossiers des Cours Professionnels seront donc examinés.

a) Cours Professionnels Municipaux Industriel et Commercial de garçons de Lille.

Institut Denis Diderot, Bd d'Alsace LILLE.

Obligatoires - Publics

/.....

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts par le Service des Finances de la ville qui détient les pièces comptables conformément aux règles de la Comptabilité.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes des C.A.P.

ANNEE SCOLAIRE 1950/1951

Horaire hebdomadaire - Les cours ont lieu

- a) mi-partie pendant la journée de travail le jeudi de 14 H 15 à 20H.15
- b) mi-partie après les heures de travail: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 18 h 15 à 19 h 45, samedi de 14 h à 18 H.

	<u>1950/1951</u>	<u>1949/1950</u>	<u>1948/1949</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	400 $\frac{1}{2}$	316	297 $\frac{1}{2}$
Nombre des élèves	1.040	1.055	1.085
Nombre des auditeurs	9.381	9.131	8.684
Prix de revient d'un élève	9.283	7.132	5.514

Résultats au C.A.P.	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>
Présentés	110	160	192	221	214	242
Reçus	55	65	90	89	136	128
Pourcentage :	1945	50				
	1946	40,6				
	1947	46,8				
	1948	40				
	1949	63				
	1950	52,8				

BUDGET 1950

Dépenses 8.634.105,-
Recettes 8.634.105,-

Etat 2.443.000.-
Ville 3.182.556.-
Subvention Taxe: 726.500 + 2.282.049
(Une somme de 2.282.049,- est affectée au Budget "Matériel et Outillage" du Collège Technique).

BUDGET PREVISIONNEL 1951.

Dépenses 9.761.029
Recettes 9.761.029

Etat 3.250.000.-
Ville 3.250.000.-
Subvention Taxe 905.750.-
2.335.279.-

L'augmentation des dépenses est imputable :

- 1°- au développement des cours (9.381 auditeurs au lieu de 9.131)
- 2°- création de cours nouveaux (400 H au lieu de 316 H)
- 3°- à la hausse des matières premières et de l'outillage.
- 4°- aux frais de fonctionnement accrus dans des proportions importantes (chauffage, éclairage, force motrice).

/.....

Subvention demandée en 1950	2.500.000.-
Subvention accordée en 1950	2.443.000.-
Subvention demandée en 1951	3.250.000.-

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 3.250.000 Frs (Trois millions deux cent cinquante mille francs).

b) Cours Professionnels Municipaux de Jeunes filles - Collège Technique de jeunes filles, 11 rue de Thionville - LILLE.

La notice est régulièrement établie, avec états justificatifs des dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. employé de bureau, aide-comptable, secrétaire sténo-dactylo, couturière, lingère, modiste, blanchisseuse, teinturière, dessinatrice, broderie, arts ménagers.

Ils ont lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 18 h 30 à 20 h 30, les samedi de 14 h à 18 h. dimanche 8 h $\frac{1}{2}$ - 10 h $\frac{1}{2}$.

Le nombre d'heures de cours par semaine est de 65. En 1949/1950 il était de 62 H.

	<u>1947/1948</u>	<u>1948/1949</u>	<u>1949/1950</u>	<u>1950/51</u>
Nombre des élèves	535	720	705	720
Nombre des auditeurs	855	1.048	1.882	1.950

Le prix de revient d'une élève est de 2.672 Frs (En 1949/1950 = 2.130 Frs)

Résultats au C.A.P.	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>
Présentées	29	71	47	27	37
Reçues	19	36	17	10	13
Pourcentage	65	50	29	37	37,8

BUDGET 1950

Dépenses	I.883.812	
Recettes	I.883.812	
Etat		539.000
Ville		842.462
Taxe	<u>609.256 + 395.445</u>	= 502.350
	2	

BUDGET PREVISIONNEL 1951

Dépenses	2.045.000
Recettes	2.045.000
Etat	725.000
Ville	725.000
Taxe	595.000

Motifs d'augmentation des dépenses :

- 1°- Rémunération du Personnel, traitements fixés par arrêté ministériel
- 2°- Hausse des matières d'oeuvre

La Ville de Lille demande qu'en 1951, l'Etat accorde une subvention de 725.000 Frs.

En 1949	Subvention demandée	600.000
	subvention accordée	600.000

- 4 -

En 1950	{	Subvention demandée	675.000
		Subvention accordée	539.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 725.000 Frs (Sept cent vingt cinq mille francs).

c) Cours Professionnels de l'Union des Syndicats Libres Féminins
rue des Buisses - LILLE.

Facultatifs - Privés

La demande est régulièrement établie avec états certifiés et pièces justificatives, sauf celles des dépenses réglées au comptant. Les documents relatifs aux dépenses communes aux Cours et à l'Ecole Professionnelle LA RUCHE et entre lesquelles une ventilation est faite, peuvent être consultés au Siège des Cours.

ANNEE SCOLAIRE 1950/1951

	<u>1947/1948</u>	<u>1948/1949</u>	<u>1949/1950</u>	<u>1950/51</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours.	30 $\frac{1}{2}$	36	32 $\frac{1}{2}$	34 $\frac{1}{2}$
Nombre des élèves	132	135	149	153(*)
Nombre des auditrices	317	289	327	365
Horaire hebdomadaire : après les heures de travail et le samedi après midi.	(*) 153 élèves = 19 garçons + 134 filles)			

Nature des Cours : français, mathématiques, commerce et comptabilité, correspondance commerciale, sténo-dactylographie, anglais, législation, coupe et couture.

Prix de revient d'une élève : 3.925,- (3.452 en 1949/1950)

Résultats au C.A.P.	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>
Présentées	34	29	15	7	8	6
Reçues	25	10	8	3	4	3

BUDGET 1950

Dépenses	600.584.-
Recettes	647.884.- Reliquat recettes 47.300

Reliquat 1949	65.573.-	
Etat	75.000.-	
Union syndicats libres	65.000.-	
Droits inscription élèves	86.300.-	
Subvention taxe	244.615.-	
Chambre des Métiers	10.000.-	
Recettes diverses	<u>1.396.-</u>	647.884.-

BUDGET PREVISIONNEL 1951

Dépenses	676.000
Recettes	676.000

Etat	110.000	
Groupements	68.700	
Droits d'inscription	190.000	
Chambre des Métiers	10.000	
Subvention Taxe	250.000	
Rentrée de fournitures	néant	
Excédent 1950	<u>47.300</u>	676.000.-

La subvention d'Etat demandée en 1951 est de 110.000.-

/.....

En 1946	demandée	10.000
	accordée	7.000
En 1947	demandée	20.000
	accordée	3.000
En 1948	demandée	50.000
	accordée	20.000
En 1949	demandée	80.000
	accordée	140.000 (20.000 + 90.000 + 30.000)
En 1950	demandée	110.000
	accordée	75.000

La Commission donne un avis favorable à une subvention de 110.000 Fr (Cent dix mille francs)

d) Cours Professionnels de Boucherie. 9 rue Thiers LILLE.

Obligatoires pour les apprentis bouchers.

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts.

Ces cours créés en application d'un arrêté ministériel du 18 Août 1942 sont placés sous la Direction de Monsieur ROGEE boucher, 65 rue du Long Pot à LILLE.

Depuis le 1er Octobre 1946, ils ont lieu à Lille du 1.10 au 15.7

Au 1.10.49 deux centres annexes ont été ouverts :

HAZEBROUCK - VALENCIENNES

1°- Cours théoriques - Centre de Lille - au Collège Technique BAGGIO, Institut Denis Diderot à Lille, les mercredis de 14 à 17 Heures.

Centre de Valenciennes - Collège Technique de garçons.

Centre d'Hazebrouck - Externat St Joseph.

2°- Cours Pratiques - Abattoirs de Tourcoing et de Lille, Ets CABY à St André, les lundis de 14 à 17 H, les mercredis de 14 à 17 H 30.

Abattoirs de Valenciennes - Petite-Synthe.

L'enseignement comprend :

1°- Général, français, correspondance commerciale, morale, arithmétique, comptabilité, hygiène, législation.

2°- Technologie relative au métier.

3°- Travaux pratiques: abattage, découpe.

Les programmes identiques en principe à ceux de Paris, sont adaptés aux conditions régionales. Les cours comportent 5 années d'études (3 préparatoires au C.A.P. - 2 de Perfectionnement).

En 1950, une seule notice avait été établis pour les trois centres. En 1951 il a été établi une notice par Centre.

ANNEE SCOLAIRE 1950/1951

	<u>1946/1947</u>	<u>1947/1948</u>	<u>1948/1949</u>	<u>1949/1950</u>	<u>1950/1951</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	18	23	27	43	25 $\frac{3}{4}$
Nombre des élèves	154	143	184	323	195
Nombre des auditeurs	658	609	805	1.431	1.093
Prix de revient d'un élève.	788	1.189	3.730	2.740	3.375

Résultats au C.A.P. (créé par arrêté ministériel du 16 Mars 1944)

	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>
Présentés	44	42	33	36	47	53
Reçus	33	34	21	33	38	45

Résultats du Brevet Professionnel créé par arrêté ministériel du 4 Avril 1949.

1ère Session 1950

Présentés : 10

Reçus : 10

BUDGET ORDINAIRE 1950

Dépenses	648.180
Recettes	1.206.672 (excédent de recettes:548.492)
Reliquat exercice précédent	155.135
Etat	128.000
Syndicat	307.200
Droits d'inscription	132.700
Recettes diverses	500
Particuliers	91.000
Taxe d'apprentissage	288.237
Chambre des Métiers	80.000
Droits d'examen	23.900

BUDGET PREVISIONNEL 1951

Dépenses	1.514.250
Recettes	1.514.250
Subvention Etat	250.000
Syndicat	200.000
Dons et Legs	100.000
Droits d'inscription	140.000
Taxe d'apprentissage	285.758
Chambre des Métiers	50.000
Droits d'examen	30.000
Excédent Recettes 1950.	558.492

Le Directeur indique dans l'exposé des motifs de sa demande de subvention d'Etat :

- 1°- Les succès précédents au C.A.P. : 239 reçus sur 300 en 7 années
- 2°- L'examen Brevet Professionnel que nous préparons à Lille en 4ème et 5ème. - Une première session a eu lieu 1950.
- 3°- L'augmentation importante des dépenses qui résultera en 1951 et années suivantes de la création des sections annexes (vtraitements, frais de déplacements du personnel, frais divers).
- 4°- Enfin, l'effort financier consenti par le Syndicat Départemental d'une part et par la Confédération d'autre part, sous la forme d'une /.....

attribution de fonds provenant de la redevance sur les cuirs et qui cessera d'être attribuée en 1951.

En 1949 - Subvention demandée	150.000
subvention accordée	80.000
En 1950 - Subvention demandée	350.000
Subvention accordée	200.000

(Lille : 128.000)

En 1951 - Subvention demandée (pour Lille) 250.000

Il y a lieu de remarquer que cette année la demande de subvention de 250.000 Frs (deux cent cinquante mille francs) n'intéresse que le Centre de Lille et non ceux de Valenciennes et Hazebrouck.

Après quelques explications complémentaires données par M. ROGEAU quant à la question financière et l'achat de matériel, la Commission donne un avis favorable pour la subvention demandée.

e) Cours Professionnels de l'Union Française de la Jeunesse.
19 rue des Poissonceaux - LILLE.

Facultatifs - Publics.

Centre des Cours - Ecoles Publiques de Lille.

La notice est régulièrement établie avec pièces justificatives de dépenses. Ces documents classés suivant les différents articles du Compte de gestion et des bordereaux récapitulatifs ont été établis.

ANNEE SCOLAIRE 1950/1951.

	<u>1946/1947</u>	<u>1947/1948</u>	<u>1948/1949</u>	<u>1949/1950</u>	<u>1950/51</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours.	42	44 $\frac{1}{2}$	41	39 $\frac{1}{2}$	39
Nombre des élèves	732	952	745	597	618
Nombre des auditeurs.	743	1010	837	677	713

La comparaison de ces deux nombres 618 et 713 permet de supposer qu'en principe un élève ne fréquente qu'un seul cours.

La préparation au C.A.P. n'est pas complète et ne constitue pas d'ailleurs le but principal des Cours.

	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>
Présentés	10	6	18	20	0
Reçus	4	2	7	14	0

En réalité, l'Union Française de la Jeunesse, depuis plus de soixante ans ainsi qu'il est noté dans la lettre de demande de subvention, donne un enseignement post-scolaire comprenant une part d'enseignement technique et s'adressant à des jeunes gens et à des jeunes filles dont un grand nombre (413) ne sont pas astreints à l'obligation. La part d'enseignement technique explique et justifie la demande de subvention d'Etat au titre de l'Enseignement Technique.

Les cours sont très variés.

Français, Arithmétique, Algèbre, Dessin Géométrique, Anglais, Espagnol, Espéranto, Comptabilité, Sténo-dactylographie, Coupe, couture, briderie, Art oratoire élémentaire, Métier de Bâtiments - Peinture et aquarelle.

/.....

Prix de revient d'un élève : 541 Fr (en 1946 = 183,75
(en 1947 = 248,94
(en 1948 = 260,-
(en 1949 = 410,-

BUDGET ORDINAIRE 1950 (du 1.10.49 au 31.12.50)

Dépenses	272.475	
Recettes	306.368	
Excédent de recettes	33.893	
Etat (Enseignement Technique)		45.000
Droits d'inscription des élèves		244.000
Divers		14.868
Dons et legs		2.500

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1950

Recettes	Ens.Tech.	42.500	{	152.500
	E.N.Jeunesse			
	Sports.	62.000		
	Ville	50.000		
Dépenses		néant		
Excédent de recettes				152.000

BUDGET PREVISIONNEL 1951

<u>Ordinaire</u>	Dépenses	334.893	
	Recettes	334.893	
	Ville		50.000
	Droits d'inscription		200.000
	Divers		6.000
	Subvention Etat		45.000
	Excédent Recettes		33.893
<u>Extraordinaire</u>		Néant	

La subvention demandée en 1951 est de 45.000 Fr (Budget ordinaire)

En 1949	Subvention demandée	
	Budget ordinaire	20.000
	Budget extraordinaire	50.000
	Subvention accordée	
	Budget ordinaire	20.000
	Budget extraordinaire	néant
En 1950	Subvention demandée	
	Budget ordinaire	40.000
	Budget extraordinaire	25.000
	Subvention accordée	
	Budget ordinaire	45.000
	budget extraordinaire	
	Enseignement Technique	42.500
	E.N. Jeunesse Sports	60.000

La commission donne un avis favorable pour une subvention de 45.000 Fr (quarante cinq mille francs) au titre du budget ordinaire.

/.....

f) COURS PROFESSIONNELS - Coiffeurs - Tailleurs d'Habits - Bourreliers-cordonniers - tapissiers - maréchaux ferrants - soudeurs - couturiers - Organisés par la Chambre des Métiers du Nord.

Lieu :	1.- coiffeurs	Lille	5.10.47
		Roubaix	5. 1.48
		Anzin	2. 2.48
	2.- Tailleurs	Lille	25. 4.49
		Anzin	1.10.48

Nombre des élèves :		<u>1949/1950</u>		<u>1950/1951</u>
	Coiffeurs	96	}	109
	Tailleurs	61		49
	Bourreliers			4
	Cordonniers			11
	Tapissiers			11
	Maréchaux Ferrants			12
	Soudeurs			12
	Couturiers			8
		157		216

Nombre des auditeurs : 528

Prix de revient d'un élève : 8.797 en 1949 : 5.670

Resultats au C.A.P.			<u>1949</u>	<u>1950</u>
	Coiffeurs	Salonniers	Présentés	30
			Reçus	18
		Dames	Présentées	34
			Reçues	18
				9
				8
				24
				16

BUDGET ORDINAIRE 1950

Dépenses	1.222.850	
Recettes	1.222.850	
Subvention Enseignement Technique		610.000
Chambre des métiers		612.850

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1950

Dépenses	754.082	
Recettes	754.082	(Couvertes par la Chambre des Métiers).

BUDGET PREVISIONNEL ORDINAIRE 1951.

Dépenses	2.107.670	
Recettes	2.107.670	
Subvention Enseignement Technique		1.000.000
Chambre des Métiers		1.107.670

BUDGET PREVISIONNEL EXTRAORDINAIRE 1951

Dépenses	5.500.000	
Recettes	5.500.000	
Subvention Enseignement Technique		2.500.000
Chambre des Métiers		3.000.000

SUBVENTION : En 1949 Subvention démandée 350.000
subvention accordée 150.000

/.....

En 1950	Subvention demandée	350.000
	Subvention accordée	610.000
En 1951	Subvention demandée	
	Budget ordinaire	1.000.000
	Budget extraordinaire	2.500.000

M. FONTAINE fait remarquer que les cours de soudure et de maréchalerie ne devraient pas avoir lieu à cet endroit, tant pour les élèves de Lille que pour ceux des environs. Qu'en effet, les subventions demandées pour ces cours font double emploi avec ceux réclamés par l'Institut Diderot où les élèves des cours de soudure et de maréchalerie peuvent s'y rendre, s'y instruire et être soumis à une discipline constante.

M. FONTAINE fait l'offre de prêter les locaux du Collège Technique, dans la mesure des possibilités.

La Commission,

devant la création de nombreux cours et pour éviter le doublement de ceux ci,

estime que l'Institut Diderot devrait être laissé entièrement à l'éducation technique et décide que ce voeu qui recueille l'unanimité des membres de la Commission, soit transmis aux Autorités compétentes.

Sous ces observations la Commission donne un avis favorable pour une subvention de 1.000.000 (un million) au titre du budget ordinaire et de 2.500.000 (Deux millions cinq cents mille francs) au titre du Budget extraordinaire.

g) ARTISANAT RURAL -

Cours organisés par la Chambre des Métiers du Nord, 14 rue Inkermann à Lille, pour les apprentis artisanaux des Centres Ruraux.

Date de création 1948

Cours écrits remis et commentés chaque mois

Nombre d'heures de cours :	Enseignement général	1 heure
	Technologie	2 heures
	Dessin	1 heure

Cours : 1.- Théoriques : Français, Correspondance Commerciale, Mathématiques, Hygiène et Législation.

2.- Technologie : Alimentation: Boucherie, Charcuterie, Boulangerie, Pâtisserie.

Industrie du Bois, tapissier, garnisseur, charronnage, ébénisterie, tonnellerie

Industrie des métaux, maréchalerie, mécanique, agricole, mécanique automobile et générale, chaudronnerie, tôlerie.

Industrie du vêtement , tailleur, couture, mode

Industrie du cuir, cordonnerie, bourrellerie

divers: électricien, photographe, coiffeur

/.....

ANNEE SCOLAIRE 1950/1951

Nombre d'élèves en Octobre 1950	884	Garçons	687	
		filles	197	
Résultats examens du C.A.P. 1950	Présentés	5	en 1949	10
	Reçus	3		3
Examen de fin d'apprentissage 1950	Présentés	61	en 1949	58
	Reçus	39		32

BUDGET ORDINAIRE 1950

Dépenses	5.267.714	(Pièce justificative jointe)
Recettes	5.267.714	

Enseignement Technique	1.116.000
Différents Ministères (non indiqués)	650.000
Chambre des Métiers	3.501.214

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1950

Dépenses	379.500
Recettes	379.500 (Couvertes par la Chambre des Métiers)

BUDGET ORDINAIRE PREVISIONNEL 1951

Dépenses	6.005.000
Recettes	6.005.000

Enseignement Technique	2.000.000
Différents Ministères	1.000.000
Chambre des Métiers	3.005.000

BUDGET EXTRAORDINAIRE PREVISIONNEL 1951

Dépenses	400.000
Recettes	400.000

Enseignement technique	200.000
Chambre des Métiers	200.000

Demande de subvention 1951

Ordinaire	2.000.000
Extraordinaire	200.000

<u>En 1950</u>	Subvention demandée	
	budget ordinaire	1.000.000
	budget extraordinaire	100.000

	Subvention accordée	
	budget ordinaire	1.116.000
	budget extraordinaire	néant

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 2.000.000 (deux millions) au titre du budget ordinaire et de 200.000 Fr (Deux cent mille francs) au titre du budget extraordinaire.

II - COURS MUNICIPAUX PROFESSIONNELS DE GARÇONS-SECTIONS SPECIALES
Augmentation du nombre d'heures d'enseignement théorique.

En accord avec l'Administration Municipale et la Chambre syndicale Métallurgique de Lille, il a fallu augmenter le nombre d'heures des cours théoriques de 6 heures.

/....

La Commission ratifie cette décision à l'unanimité.

D'autre part, et pour éviter de donner un accord tardif, la Commission donne un avis favorable à ce que ces heures de cours soient portées au maximum à 72 (24 H. x 3) par semaine sous réserve des nécessités et de l'approbation de la Chambre Syndicale de la Métallurgie laquelle paie l'intégralité de la dépense.

Elle donne pouvoir à M. FONTAINE, Directeur du Collège Technique de garçons pour fixer l'emploi du temps compte tenu des intérêts des élèves et de leur nombre.

III- RECOMPENSES ACCORDEES AUX MEMBRES DU PERSONNEL ENSEIGNANT DES COURS PROFESSIONNELS DE BOUCHERIE.

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une lettre de félicitations de M. le Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique, à M. NEIRINCK François, professeur des Cours Professionnels de Boucherie du Nord, en raison de son activité et de son dynamisme déployé pour l'Ecole de Boucherie.

IV - COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX

Inscription des élèves - Assiduité - Publicité

M. FONTAINE rend compte que ses interventions et appels auprès du personnel enseignant sont jusqu'à ce jour restées vaines.

Il demande que, en accord avec l'Inspection d'Académie, M. le Maire soit autorisé de demander, en Juin de chaque année, à M.M. les Directeurs et M.Mmes les Directrices d'Ecoles primaires de faire parvenir les noms et adresses des élèves quittant leurs classes et susceptibles d'entrer dans une école technique. Ces listes seront communiquées ensuite à toutes fins utiles à M. FONTAINE ou à Melle D'Estrée suivant le cas afin de pouvoir faire parvenir aux intéressés toute la propagande nécessaire.

M. DABENCOURT demande à M. FONTAINE de lui faire parvenir un certain nombre de tracts pour être distribués dans les écoles.

La question "AFFICHES" est également agitée afin que celles-ci soient placées extérieurement et de manière très apparente.

L'intervention auprès des Caisses d'Allocations Familiales pour signaler les absences est également envisagée.

V - PROMOTION DU TRAVAIL

M. REVERDY, Inspecteur Principal de l'Enseignement Technique, fait part qu'il y a nécessité en dehors des Cours Professionnels d'ouvrir des Cours de Perfectionnement qui auront pour but de donner quelle que soit la fonction ou la formation antérieure, la possibilité de s'élever dans la hiérarchie professionnelle, par l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques indispensables.

Ces cours s'adressent à toutes les branches employés, ouvriers, techniciens, agents de maîtrise, etc...

Ils ont lieu en dehors des heures de travail et sont gratuits.

M. REVERDY propose de donner mandat à M. FONTAINE pour organiser la promotion du travail en accord, le cas échéant, avec les organisations patronales et ouvrières, étant entendu que ces cours seront financés par des crédits spéciaux.

/....

La Commission, estime que ces cours sont susceptibles de compléter la culture humaine au moyen d'un enseignement général scientifique et littéraire et donne mandat à M. FONTAINE de poursuivre l'étude de cette question.

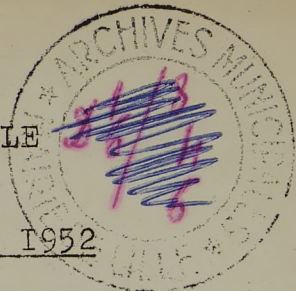
L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H. 15

La Présidente.

Maître MARTINACHE.



COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE DE LILLE



Procès - Verbal de la Réunion du 25 Mars 1952

Messieurs les Membres de la Commission Locale Professionnelle de Lille, se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mardi 25 Mars 1952 à 15 heures 30 sous la présidence de Madame DEFLINE, Adjoint au Maire, remplaçant Me Martinache, Adjoint au Maire délégué à l'Instruction Publique, retenue par un deuil.

Etaient présents :

Messieurs LEBLEU, représentant M.l'Inspecteur Principal de l'Enseignement Technique,
le Représentant de M.l'Inspecteur du Travail,
DANEL Liévin, Conseiller de l'Enseignement Technique
RATEAU Fabien, Conseiller de l'Enseignement Technique
SURTY Gaston, Délégué de la Chambre des Métiers,
ROGEAU A., Délégué de la Chambre des Métiers
DABENCOURT, Secrétaire de l'Inspecteur Primaire de Lille,
FONTAINE, Directeur du Collège Technique Baggio
Mademoiselle D'ESTREE, Directrice du Collège Technique V.Labbé.

Etaient excusés :

Messieurs DECAMPS, Adjoint au Maire,
DEVERNAY, Théodore, Conseiller de l'Enseignement Technique,
VERNET Georges, Conseiller de l'Enseignement Technique,
ROUZE Paul, Délégué de la Chambre de Commerce.

Absents :

Messieurs MAIRE, Adjoint au Maire,
MANGUINE, Conseiller Municipal,
CHARLET Albert, Conseiller de l'Enseignement Technique,
MICHEL René, Délégué de la Chambre de Commerce,
DESCAMPS Jacques, Délégué de la Chambre de Commerce,
PHALEMPIN Bernard, Délégué Ouvriers et Employés,
LEBACQ Georges, Délégué Ouvriers et Employés,
VANDENBOSCH Charles, Délégué Ouvriers et Employés.

Assistaient également à la réunion:

Messieurs LALLIAU, Chef de la 4ème Division,
DUFLOT, Chef de Bureau, Secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 15 Mars 1951 ayant été adopté sans observation, la parole est donnée à Monsieur FONTAINE, Rapporteur.

Ce dernier souligne qu'il se présente une innovation. En effet, il n'y a pas lieu de tenir compte des Cours de Perfectionnement, lesquels conduisent à la promotion du travail et dont les demandes de subventions sont examinées directement par la Commission Départementale.

Ces Cours de Perfectionnement sont suivis par des élèves de plus de 18 ans; si l'on tient compte de la diminution des naissances dans la période 1935 à 1940, et que de nombreux Jeunes de 15 ans environ n'ont aucune formation professionnelle, il ne faudra pas s'étonner que le nombre d'élèves suivant les Cours Professionnels soit inférieur à celui de l'année précédente.

Ces explications préliminaires ayant été données, il est passé à l'ordre du jour pour :

1^o) - EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE L'ETAT EN FAVEUR DES COURS PROFESSIONNELS PUBLICS ET PRIVÉS .

A) - Cours Professionnels Municipaux Industriels et Commerciaux de Garçons de Lille - Institut Diderot, Boulevard d'Alsace à LILLE .

Obligatoires - Publics

M. FONTAINE fait remarquer qu'il y aurait lieu d'ajouter une année supplémentaire pour certains cours, tels ébénisterie, électricité, en raison des enseignements spéciaux que les élèves doivent suivre.

La Commission donne un avis favorable.

Il souligne que l'an dernier, il avait été sollicité une subvention de 3.250.000 frs, alors que celle accordée a été de..... 1.836.000 francs, nettement insuffisante .

Il donne lecture d'une intervention personnelle faite auprès du Ministre intéressé.

La Ville de Lille, en raison des charges supplémentaires, augmentation du taux de l'heure du Personnel enseignant, ne peut supporter ces charges écrasantes.

Il est proposé d'adresser une nouvelle réclamation afin d'augmenter la subvention accordée et insuffisante.

La Commission donne son accord unanime.

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts par le Service des Finances de la Ville qui détient les pièces comptables conformément aux règles de la Comptabilité.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes des C.A.P.

ANNEE SCOLAIRE 1951- 1952

Horaire hebdomadaire .- Les Cours ont lieu :

- a) mi- partie pendant la journée de travail le Jeudi de 14H 15 à 20 Heures 15,
- b) mi- partie après les heures de travail, lundi, mardi, mercredi, vendredi de 18 heures 15 à 19 heures 45, samedi, de 14 heures à 18 heures.

	<u>1948/49</u>	<u>1949/50</u>	<u>1950/51</u>	<u>1951/52</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	297½	316	400½	388
Nombre des élèves	1085	1055	1040	875
Nombre des auditeurs	8684	9131	9381	7768
Prix de revient d'un élève	5514	7132	9283	15546

Résultats au C.A.P.	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Présentés	110	160	192	221	214	242	187
Reçus	55	65	90	89	136	128	97
Pourcentage	50	40,6	46,8	40	63	52,8	51,9

BUDGET 1951

Dépenses..... 14.022.927
 RECETTES..... 14.022.927

Etat1.836.000
 Ville8.194.762
 Subvention Taxe3.992.165

BUDGET PREVISIONNEL 1952

Dépenses 14.584.026
 Recettes 14.584.026

Etat 5.300.000
 Ville5.300.000
 Subvention Taxe 4.309.026

L'augmentation des dépenses est imputable :

1.- au rajustement des traitements du Personnel, en application de l'arrêté interministériel du 10 Juillet 1951 (E.T. de 15.000 à 25.000 - E.P. de 7.800 à 12.000)

2.- à la hausse des matières premières et de l'outillage

3.- aux frais de fonctionnement accrus dans des proportions importantes (chauffage, éclairage, force motrice).

1950 Subvention demandée 2.500.000
 Subvention accordée 2.443.000

1951 Subvention demandée 3.250.000
 Subvention accordée 1.836.000 (Insuffisante)

1952 Subvention demandée 5.300.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 5.300.000 francs.

B) Cours Professionnels Municipaux de Jeunes Filles.- Collège Technique de Jeunes Filles , II Rue de Thionville à Lille

Obligatoires - Publics

Le rapporteur souligne que l'an dernier, il avait été sollicité une subvention de 725.000 frs alors que celle accordée a été de 405.000 francs, nettement insuffisante.

La Ville de Lille, en raison des charges supplémentaires, augmentation du taux de l'heure du Personnel enseignant, ne peut supporter ces charges écrasantes.

Il est proposé d'adresser une nouvelle réclamation afin d'augmenter la subvention accordée et insuffisante.

La Commission donne son accord unanime .

La notice est régulièrement établie, avec états justificatifs des dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. Employé de Bureau, Aide-Comptable, Secrétaire Sténo-Dactylographe, Couturière, Lingère, Modiste, Blanchisseuse, Teinturière, Dessinatrice, Broderie, Arts Ménagers.

Ils ont lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 18H30 à 20 Heures 30, les samedi de 14 heures à 18 heures.

Le nombre d'heures de cours par semaine est de 65. En 1950-1951, il était de 65.

	<u>1947/48</u>	<u>1948/49</u>	<u>1949/50</u>	<u>1950/51</u>	<u>1951/52</u>
Nombre des élèves	535	720	705	720	713
Nombre des auditrices	855	1048	1882	1950	2274
Prix de revient d'une élève				2.672	3529

Résultats aux C.A.P.	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Présentées	29	71	47	27	37	25
Reçues	19	36	14	10	13	9
Pourcentage	65	50	29	37	37,8	36

BUDGET 1951

Dépenses 2.544.321
Recettes 2.544.721

Etat 405.000
VILLE 1477.842
Taxe 661.479

BUDGET PREVISIONNEL 1952

Dépenses 2.993.200
Recettes 2.993.200

Etat 1.150.000
Ville 1.150.000
Taxe 693.200

Motifs d'augmentation des dépenses

1.- Rémunération du Personnel, traitements fixés par arrêté ministériel

2.- Hausse des matières d'oeuvre

La Ville de Lille demande qu'en 1952, l'Etat accorde une subvention de 1.150.000 francs.

En 1950, subvention demandée 675.000 frs
subvention accordée 539.000 frs

En 1951, subvention demandée 725.000 frs
subvention accordée 405.000 frs

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 1.150.000 francs.

C)- Société d'Enseignement Technique de Lille et environs, 8 Boulevard Louis XIV à Lille.

En 1950 et 1951, ce dossier n'a pas été soumis à la Commission Locale Professionnelle.

1.- Cours Professionnels pour Employés de Banque

La notice est régulièrement établie. Les pièces justificatives des dépenses sont tenues par M.l'Econome de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs d'Arts et Métiers.

ANNEE SCOLAIRE 1951/1952

Nombre d'heures de Cours : 16.

(En 1946/47 = 28 ; en 1947/48 = 29 ; en 1948/49 = 43)

Les cours préparent exclusivement au C.A.P. Banque

Nombre d'élèves	1946/47	1947/48	1948/49	1951/52
Employés de banque	184	178	153	97

Le nombre des auditeurs n'est pas indiqué.

Total : 97 élèves dont 41 jeunes filles
Prix de revient d'un élève : non indiqué

Résultats des examens en 1951

C.A.P. Banque Présentés = 79
Reçus = 12

BUDGET 1951

Dépenses..... 653.242
Recettes 656.250

Excédent des recettes = 3.008
Reste à payer..... 48.809
En réalité, déficit 1951= 45.801

Reliquat exercice précédent 342.750
Etat Néant
Taxe 226.000
Rappels Etat 1949/1950 87.500

BUDGET PREVISIONNEL 1952

Dépenses 699.538
Recettes 699.538

Reliquat exercice 1951 3.008
Etat 450000
Taxe 246530

La subvention d'Etat demandée en 1952 est de 450.000 francs

En 1951, subvention demandée 75.000
subvention accordée Néant

Il a été encaissé 87.500 frs pour rappels 1949/1950.

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 450.000 francs.

Toutefois, elle exprime le vœu qu'il serait souhaitable de centraliser tous les cours publics afin d'éviter de disperser les subventions demandées.

D).- Cours Professionnels de l'Union des Syndicats Libres Féminins, Rue des Buisses à Lille .

Facultatifs - Privés

La demande est régulièrement établie avec états certifiés et pièces justificatives sauf celles des dépenses réglées au comptant. Les documents relatifs aux dépenses communes aux Cours et à l'Ecole Professionnelle " LA RUCHE " et entre lesquelles une ventilation est faite, peuvent être consultés au Siège des Cours.

ANNEE SCOLAIRE 1951 - 1952

	<u>1947/48</u>	<u>1948/49</u>	<u>1949/50</u>	<u>1950/51</u>	<u>1951/52</u>
Nombre hebdom.d'Heures de Cours	30 ½	36	32 ½	34 ½	34
Nombre des élèves	132	135	149	153	118
Nombre des auditrices	317	289	327	365	336

Horaire hebdomadaire = après les heures de travail et le samedi après-midi.

Les 118 élèves de 1951/1952 = 13 garçons + 105 filles.

Nature des Cours : Français, Mathématiques, Commerce et Comptabilité
Correspondance Commerciale, Sténo-Dactylographie, Anglais, Législa-
tion, Coupe et Couture.

Prix de revient d'une élève : 1949/1950 = 3.452
1950/1951 = 3.925
1951/1952 = 5.062

<u>Résultats au C.A.P.</u>	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Présentées	34	29	15	7	8	6	8
Reçues	25	10	8	3	4	3	2

BUDGET 1951

Dépenses	774.506
Recettes	683.150
Reliquat des dépenses..	91.356
Reliquat 1950	78.300
Etat	Néant
Union des Syndicats Libres	75.000
Droits Inscription Elèves	172.350
Subvention Taxe	338.500
Chambre des Métiers	15.000
Recettes diversés	Néant

BUDGET PREVISIONNEL 1952

Dépenses	800.000
Recettes	800.000
Etat	150.000
Groupements	80.000
Droits d'inscription	190.000
Chambre des Métiers	20.000
Subvention Taxe	360.000

La subvention d'Etat demandée en 1952 est de 150.000 francs.

En 1946, subvention demandée	10.000
subvention accordée	7.000
En 1947, subvention demandée	20.000
subvention accordée	3.000
En 1948, subvention demandée	50.000
subvention accordée	20.000
En 1949, subvention demandée	80.000
subvention accordée	140.000 (20000+90000+ 30000)
En 1950, subvention demandée /.....	110.000
subvention accordée	75.000
En 1951, subvention demandée	110.000
subvention accordée	Néant

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 150.000

E).- Cours Professionnels de Boucherie, 9 Rue Thiers à Lille

Obligatoire pour les apprentis bouchers

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts .

Ces cours créés en application d'un arrêté ministériel du 18 Aout 1942, sont placés sous la direction de M. ROGÉAU, Boucher, 65 rue du Long - Pot, Lille.

Depuis le 1er Octobre 1946, ils ont lieu à Lille du 1/10 au 15/7.

Au 1/10/1949, deux centres annexes ont été ouverts :

HAZEBROUCK - VALENCIENNES

1.- Cours Théoriques - Centre de Lille - au Collège Technique Baggio Institut Denis Diderot, à Lille, les mercredi de 14 à 17 heures.

Centre de Valenciennes : Collège Technique de Garçons

Centre d'Hazebrouck : Externat Saint-Joseph

2.- Cours Pratiques .- Abattoirs de Tourcoing et de Lille, Ets Caby à Saint-André, les lundi de 14 à 17 heures, les mercredi de 14 à 17 heures 30.

Abattoirs de Valenciennes - Petite-Synthe

L'enseignement comprend :

1.- Général : Français, Correspondance Commerciale, Morale, Arithmétique, Comptabilité , Hygiène, Législation.

2.- Technologie : relative au métier

3.- Travaux Pratiques : Abatage - Découpe

Les programmes identiques en principe à ceux de Paris, sont adaptés aux conditions régionales. Les cours comportent 5 années d'études (3 années préparatoires au C.A.P.- 2 années de Perfectionnement)

En 1950, une seule notice était établie pour les trois centres? En 1951, il a été établi une notice par centre. Cette année, conformément aux indications fournies par l'Inspection Principale, une seule demande est présentée pour les trois Centres.

ANNEE SCOLAIRE 1951-1952

1946/47 1947/48 1948/49 1949/50 1950/51 1951/52

	1946/47	1947/48	1948/49	1949/50	1950/51	1951/52
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	18	23	27	43	25 $\frac{3}{4}$	25 $\frac{3}{4}$ +15 +18
Nombre d'élèves	154	143	184	323	195	293
Nombre d'Auditeurs	658	609	805	1431	1093	864+363+183
Prix de revient d'un élève	788	1189	3730	3740	3375	5.200

Résultats au C.A.P. (créé par arrêté ministériel du 16/3/1944)

	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Présentés	44	42	33	36	47	53	89
Reçus	33	34	21	33	38	45	67

Résultats du Brevet Professionnel créé par arrêté ministériel du 4 Avril 1949.

Ière Session 1951, Présentés = 10 Reçus = 10

BUDGET ORDINAIRE 1951

Dépenses	1.518.946
Recettes	1.918.005
Excédent de recettes	399.059

Reliquat exercice précédent	578.492
Etat	Néant
Syndicat	200.000
Droits d'inscription	195.800
Recettes diverses	39.350
Particuliers	129.000
Taxe d'Apprentissage	306.063
Chambre des Métiers	125.000
Droits d'examen	21.300
Confédération Paris	323.000

BUDGET PREVISIONNEL 1952

Dépenses	2.600.000
Recettes	2.600.000

Subvention Etat	500.000
Syndicat	350.000
Dons et Legs	250.000
Droits d'inscription	200.000
Taxe d'Apprentissage	635.941
Chambre des Métiers	225.000
Droits d'examen et Livres	40.000
Excédent recettes 1951	399.059

Le Directeur indique dans l'exposé des motifs de sa demande de subvention d'Etat :

- 1.- Les succès précédents au C.A.P. (306 reçus sur 389 présentés en 8 années)
- 2.- L'examen Brevet Professionnel que nous préparons à Lille en 4ème et 5ème année. Une première session a eu lieu en 1950.
- 3.- L'augmentation importante des dépenses qui résultent de la création des sections annexes. L'augmentation des traitements, frais de déplacement du personnel, frais divers.

4.- Enfin, l'effort financier consenti par le Syndicat Départemental d'une part et par la Confédération d'autre part, sous la forme d'une attribution de fonds provenant de la redevance sur les cuirs et qui cessera d'être attribuée en 1952 .

En 1949, subvention demandée	150.000
subvention accordée	80.000
En 1950, subvention demandée	350.000
subvention accordée	200.000
En 1951, subvention demandée	500.000
subvention accordée	Néant
En 1952, subvention demandée	500.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 500.000 francs.

F.- Cours Professionnels de l'Union Française de la Jeunesse, 19 Rue des Poissonceaux à Lille .

Facultatifs - Publics

Centre des Cours - Ecoles publiques de la Ville de Lille

La notice est régulièrement établie avec pièces justificatives de dépenses . Ces documents classés suivant les différents articles du compte de gestion et des bordereaux récapitulatifs ont été établis

ANNEE SCOLAIRE 1951-1952

	<u>1946/47</u>	<u>1947/48</u>	<u>1948/49</u>	<u>1949/50</u>	<u>1950/51</u>	<u>1951/52</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	42	44 $\frac{1}{2}$	41	39 $\frac{1}{2}$	39	39
Nombre d'élèves	732	952	745	597	618	673
Nombre des auditeurs	743	1010	837	677	713	inc.

La comparaison permet de supposer qu'en principe un élève ne fréquente qu'un seul cours.

La préparation au C.A.P. n'est pas complète et ne constitue pas d'ailleurs le but principal des cours.

	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Présentés	10	6	18	20	0	10
Reçus	4	2	7	14	0	2

En réalité, l'Union Française de la Jeunesse, depuis 1885, ainsi qu'il est noté dans la lettre de demande de subvention, donne un enseignement post-scolaire comprenant une part d'enseignement technique et s'adressant à des jeunes gens et à des jeunes filles dont un grand nombre (475) ne sont pas astreints à l'obligation. La part d'enseignement technique explique et justifie la demande de subvention d'Etat au titre de l'Enseignement Technique.

Les Cours sont très variés.

Français, Arithmétique, Algèbre, Dessin Géométrique
 Anglais, Espagnol, Espéranto
 Comptabilité, Sténo-Dactylographie
 Coupe, Couture, Broderie
 Art oratoire élémentaire
 Métier de Batiments, Peinture et Aquarelle

Prix de revient d'un élève

<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
183,75	248,94	260	410	541	681

BUDGET ORDINAIRE 1951 (du 1/10/1950 - 30/9/1951)

Dépenses	346.528
Recettes	320.990
Excédent de dépenses	25.538
Etat (Enseignement Technique).....	6.000
Droit d'inscription des élèves...	292.900
Divers	20.090
Dons et Legs	2.000

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1951

Recettes Enseignement Technique	Néant
E.N. Jeunesse et Sports	50.000
Ville (1950)	80.000
Ville (1951)	50.000
Total	180.000
Dépenses	212.860
Excédent de dépenses	32.860

BUDGET PREVISIONNEL 1952

<u>Ordinaire</u> - Dépenses.....	458.538
Recettes	458.538
Ville	80.000
Droit d'inscription	270.000
Divers	6.538
Subvention Etat	100.000
Dons et Legs	2.000
<u>Extraordinaire</u> - Dépenses	110.000
Recettes	110.000 (E.T. 50.000 + EN 60.000)

En 1949	Budget Ordinaire	Budget Extraordinaire
Subv. Demandée	20.000	50.000
Subv. accordée	20.000	Néant
En 1950, subv. demandée	40.000	25.000
subv. accordée	45.000	42.500 (ET + EN)
		60.000 (E.N.)

	<u>Ordinaire</u>	<u>Extraordinaire</u>
En 1951, subv. demandée	45.000	Néant
subvention accord.	6.000	Néant
 En 1952, subvention demandée	 100.000	 50.000 (non indiqué sur lettre de demande)

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 100.000 francs au titre du Budget ordinaire et 50.000 francs au titre du Budget extraordinaire.

G) - Cours Professionnels de Coiffeurs, Tailleurs d'habits, Bourreliers, Cordonniers, Tapissiers, Maréchaux-ferrants, Soudeurs, Couturières, Photographes, organisés par la Chambre des Métiers du Nord.

Lieu			
1) Coiffeurs	Lille		5/10/47
	Roubaix		5/1/48
	Anzin		2/2/48
2) Tailleurs	Lille		25/4/49
	Valenciennes		1/10/48
	Anzin		1/10/48
3) Bourreliers	Lille		20/11/50
4) Couturières	Lille		19/10/50
5) Maréchaux-Ferrants	Lille		14/10/50
	Wormhoudt		24/11/51
6) Cordonniers	Lille		28/10/50
7) Soudure	Lille		14/10/50
8) Tapissiers Garnisseurs	Lille		14/11/50
9) Photographes	Lille		7/12/51

<u>Nombre des élèves</u>	<u>1949/1950</u>	<u>1950/1951</u>	<u>1951/1952</u>
Coiffeurs	96	109	117
Tailleurs	61	49	42
Bourreliers		4	3
Cordonniers		11	10
Tapissiers	157	11	15
Maréchaux Ferrants		12	15
Soudeurs		12	5
Couturières		8	26
Photographes			13

Nombre des auditeurs = 805

Prix de revient d'un élève

1949 = 5.670

1950 = 8/797

1951 = 10.458

<u>Résultats au C.A.P.</u>		<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Coiffeurs salonniers	Présentés	30	9	16
	Reçus	18	8	13
Dames	Présentés	34	34	19
	Reçus	18	16	16

Résultats E.F.A.- 1951

Présentés	76
Reçus	49

BUDGET ORDINAIRE 1951

Dépenses	2.572.862	
Recettes	2.572.862	
Subvention Enseigt Technique		344.000
Chambre des Métiers		1903.862
Différents Ministères		325.000

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1951

Dépenses	5.580.255
Recettes	5.580.255 (Couvertes par la Chambre des Métiers)

BUDGET PREVISIONNEL ORDINAIRE 1952

Dépenses	3.495.600	
Recettes	3.495.600	
Subvention Enseigt Technique		1.000.000
Chambre des Métiers		1.969.592
Différents Ministères		500.000
Taxe d'Apprentissage (Reçue en Février 1952, donc Taxe de 1951) /		26.008

BUDGET PREVISIONNEL EXTRAORDINAIRE 1952

Dépenses	1.570.000	
Recettes	1.570.000	
Enseignement Technique		500.000
Chambre des Métiers		1070.200

Subventions

En 1949, subvention demandée	350.000
subvention accordée	150.000
En 1950, subvention demandée	350.000
subvention accordée	610.000
EN 1951, subvention demandée	
Budget ordinaire	1.000.000
Budget extraordinaire	2.500.000

subvention accordée

Budget ordinaire 344.000
Budget extraordinaire Néant

En 1952, subvention demandée

Budget ordinaire 1.000.000
Budget extraordinaire 500.000

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 1.000.000 francs au titre du Budget ordinaire et de 500.000 francs au titre du budget extraordinaire.

H.- Artisanat Rural.- Cours organisés par la Chambre des Métiers du Nord, 14 rue d'Inkermann à Lille pour les apprentis artisanaux des Centres Ruraux .

Date de création : 1948

Cours écrits remis et commentés chaque mois

Nombre d'heures de Cours : Enseignement Général : 1 heure
Technologie : 2 heures
Dessin : 1 heure

Cours : 1) Théoriques : Français, Correspondance Commerciale, Mathématiques, Hygiène et Législation

2) Technologie: Alimentation : Boucherie, Charcuterie, Boulangerie, Pâtisserie
Industrie du Bois: Tapissier-garnisseur charronnage, ébénisterie, tonnellerie.

Industrie des métaux : maréchalerie, mécanique agricole, mécanique automobile et générale, chaudronnerie, tôlerie

Industrie du Vêtement : Tailleur, couture, mode

Industrie du cuir : cordonnerie, bourellerie

Divers : Electriciens, photographes, coiffeurs

ANNEE SCOLAIRE 1951 - 1952

<u>Nombre d'élèves en Octobre 1951</u> = 705	en 1950 = 884
Garçons : 574	687
Filles : 131	197

<u>Résultats examens du C.A.P. en 1951</u>	en 1950
Présentés 13	5
Reçus 7	3
<u>Examen de fin d'apprentissage en 1951</u>	en 1950
Présentés 282	61
Reçus 102	39

BUDGET ORDINAIRE 1951

Dépenses 5.713.692 (Pièce justificative jointe)
Recettes 5.713.692

Enseignement Technique 20.000
Différents Ministères 325.000
Chambre des Métiers 5.368.692

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1951

Dépenses 365.970
Recettes 365.970 (Couvertes par Chambre des Métiers)

BUDGET ORDINAIRE PREVISIONNEL 1952

Dépenses 6.466.200
Recettes 6.466.200

Enseignement Technique 2.500.000
Différents Ministères 500.000
Chambre des Métiers 3.466.200

BUDGET EXTRAORDINAIRE PREVISIONNEL 1952

Dépenses 430.000
Recettes 430.000

Enseignement Technique 200.000
Chambre des Métiers 230.000

Demande de Subvention 1952

Ordinaire 2.500.000
Extraordinaire 200.000

En 1951, subvention demandée
Budget ordinaire 2.000.000
Budget extraordinaire 200.000

subvention accordée
Budget ordinaire 20.000
Budget extraordinaire Néant

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de 2.000.000 francs au titre du Budget ordinaire et de 200.000 francs au titre du Budget extraordinaire

II.- COURS MUNICIPAUX PROFESSIONNELS DE JEUNES FILLES DE LILLE
Augmentation du nombre d'heures d'enseignement

La Commission donne un avis favorable à la réouverture d'un cours d'anglais commercial (2 heures par semaine) aux Cours Municipaux Professionnels de Jeunes Filles de Lille.

III. -- OUVERTURE DE COURS PROFESSIONNELS DE TEINTURERIES -- DEGRAISSAGE AU COLLEGE TECHNIQUE VALENTINE LABBE , 11 rue de Thionville à Lille .

Projet de convention.

La Commission donne un avis favorable à l'ouverture des Cours proposés par le Groupement Professionnel Régional d'Apprentissage des Teinturiers-Dégraisseurs du Nord et adopte le projet de convention présenté.

IV. -- COURS PRIVÉS D'AMEUBLEMENT ORGANISES JUSQU'EN 1940 PAR LA CHAMBRE SYNDICALE DE L'AMEUBLEMENT.

Propositions de la dite Chambre.

Ces cours ont été suspendus par suite de la Guerre 1939-1945 et une partie du matériel a été détruit au cours des bombardements.

La Chambre Syndicale propose de ne pas procéder à la réouverture de ces Cours et suggère de faire don de ses dommages de guerre à la Ville de Lille, et du matériel restant au Collège Baggio, sous réserve que les Cours Professionnels d'Ebénisterie se poursuivront et qu'il sera créé des cours de Menuiserie ancienne et de Tapisiers Garnisseurs.

Le rapporteur estime que cette question pourrait être étudiée et liée entre le Collège Technique Baggio, la Chambre des Métiers et la Carrosserie Automobile . Il y aura donc lieu de créer divers cours supplémentaires supprimés en 1940.

La Commission donne un avis favorable de principe à ces propositions et charge M.FONTAINE de poursuivre l'étude de la question

V. -- COURS DE PREPARATEURS EN PHARMACIE A INTEGRER AU COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO .

Le rapporteur signale avoir reçu une demande de cette intégration mais ne pas être en possession de la pétition régulière. Il s'agit de Cours Mixtes.

La Commission donne un accord de principe sous réserve de l'utilisation des locaux, de la concordance des heures des cours et charge M.FONTAINE de poursuivre l'étude de la question avec le Groupement intéressé.

VI. -- PROMOTION DU TRAVAIL

La création de Cours de Perfectionnement conduisant à la Promotion du Travail a pour but de donner quelle que soit la fonction ou la formation antérieure, la possibilité de s'élever dans la hiérarchie professionnelle, par l'acquisition des connaissances théoriques indispensables.

Ces Cours s'adressent à toutes les branches employés, ouvriers techniciens, agents de maîtrise, etc....mais doivent apporter une transformation des Cours existants.

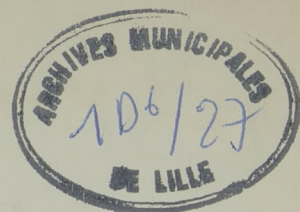
La Commission donne son accord de principe et charge M.FONTAINE de poursuivre l'étude de cette question et de formuler les propositions nécessaires.

Séance levée à 13 heures 15

La Présidente,
Mme DEFLINE

COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE

Procès verbal de la réunion du 27 Mars 1953.



Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Locale Professionnelle de Lille, se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Melle MARTINACHE, Adjoint au Maire, délégué à l'Instruction Publique et aux Beaux-Arts, le Vendredi 27 Mars 1953 à 15 heures 30.

Etaient présents : Melle MARTINACHE, Adjoint au Maire,
Mme DACQUIN, Conseillère de l'Enseignement Technique,
Melle D'ESTREME, Directrice du Collège Technique "V. Labbé",
M.M. BLOOTACKER, Conseiller de l'Enseignement Technique,
BRISY - d^e -
BONNEAU - d^e -
GIELEN - d^e -
BATAILLE, Délégué de la Chambre de Métiers,
ROGEAU - d^e -
FONTAINE, Directeur du Collège Technique "Baggio", rapporteur.

Etaient excusés : M.M. DECAMPS, Adjoint au Maire,
MAIRE, - d^e -
MANGUINE, Conseiller Municipal, l'Inspecteur Départemental de l'Enseignement Technique,
LEBLEU, Inspecteur de l'Enseignement Technique,
VERNET, Conseiller de l'Enseignement Technique,
DANEL Liévin, - d^e -
CHARET, - d^e -
MAIRESSE, - d^e -
ROUZE Paul Délégué de la Chambre de Commerce,
DABENCOURT, Représentant de l'Enseignement Primaire Public,

Absents : M.M. l'Inspecteur du Travail
CAMBIEN, Conseiller de l'Enseignement Technique
DELIGNE - d^e -
DEVERNAY - d^e -
FAUVARQUE - d^e -
CHARLET - d^e -
DESCAMPS Délégué de la Chambre de Commerce,
LEBACQ, Délégué Ouvriers et Employés

Assistaient également à la réunion :

M. LALLAU, Chef de la 4e Division,
DUFLOT, Chef de Bureau, Secrétaire de séance.

.../...

Le procès-verbal de la réunion du 25 Mars 1952 a été adopté sans observation.

La parole est donnée à M. FONTAINE, Rapporteur.

Ce dernier signale que comparativement aux années antérieures, il y a moins de dossiers présentés, ce, en raison que tous les cours pour les élèves de plus de 18 ans font partie des Cours de Perfectionnement conduisant à la promotion du travail dont les demandes de subventions sont examinées directement par la Commission Départementale.

Ces explications préliminaires ayant été données, il est passé à l'ordre du jour pour :

1°) - EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE L'ETAT EN FAVEUR DES COURS PROFESSIONNELS PUBLICS ET PRIVÉS.

A) - COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE GARÇONS DE LILLE - INSTITUT DIDEROT, Boulevard d'Alsace à Lille..- Obligatoires - Publics.

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts par le service des Finances de la Ville qui détient les pièces comptables conformément aux règles de la Comptabilité Publique.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes des C.A.P.

Année Scolaire 1952-1953

Horaire hebdomadaire .- les Cours ont lieu

- a) - mi-partie pendant la journée de travail le Jeudi de 14 h. 15 à 20 h. 15
- b) - mi-partie après les heures de travail: Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, de 18 h. 15 à 19 h. 45
Samedi de 14 h. à 18 h.

	<u>1948/49</u>	<u>1949/50</u>	<u>1950/51</u>	<u>1951/52</u>	<u>1952/53</u>		
Nombre hebdomadaire d'heures de Cours	297h.1/2	316	400h1/2	388	392		
Nombre des élèves	1.085	1.055	1.040	875	759		
Nombre des Auditeurs	8.684	9.131	9.381	7.768	6.824		
Prix de revient d'un élève	5.514	7.132	9.283	15.546	16.223		
Résultats aux C.A.P.	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u> <u>1952</u>
Présentés :	110	160	192	221	214	242	187 224
Reçus :	55	65	90	89	136	128	97 94
Pourcentage :	50	40,6	46,8	40	63	52,8	51,9 42

BUDGET 1952

Dépenses	14.084.862
Recettes	14.084.862

Etat	4.800.000
Ville	4.834.343
Subvention Taxe	4.450.519

BUDGET PREVISIONNEL 1953

Dépenses	15.275.190
Recettes	15.275.190

Etat	5.300.000
Ville	5.300.000
Subvention Taxe	4.675.190

L'augmentation des dépenses est imputable :

I°)- au rajustement des traitements du Personnel en application de l'arrêté interministériel du 20 Décembre 1952 (E.T. de 25.000 à 28.584 - E.P. de 12.000 à 14.292)

En 1950

Subvention demandée	2.500.000
Subvention accordée	2.443.000

En 1951

Subvention demandée	3.250.000
Subvention accordée	1.836.000

(insuffisante)

En 1952

Subvention demandée	5.300.000
Subvention accordée	4.800.000

En 1953

Subvention demandée	5.300.000
---------------------	-----------

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 5.300.000 francs.

B)- COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX DE JEUNES FILLES - COLLEGE TECHNIQUE DE JEUNES FILLES, 11 Rue de Thionville à Lille Obligatoires - Publics

La notice est régulièrement établie, avec états justificatifs des dépenses.

Les Cours assurent la préparation aux C.A.P. Employé de Bureau, Aide-Comptable, Secrétaire Sténo-dactylographe, Couturière, Lingère, Modiste, Dessinatrice, Broderie, Arts Ménagers.

Ils ont lieu les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, de 18 h. 30 à 20 h. 30, les Samedi de 14 h. à 18 h.

Le nombre d'heures de cours par semaine est de 65. En 1950/1951, il était de 65 .

	<u>1947/48</u>	<u>1948/49</u>	<u>1949/50</u>	<u>1950/51</u>	<u>1951/52</u>	<u>1952/53</u>
Nombre des élèves	535	720	705	720	713	755
Nbre des auditrices	855	1.048	1.882	1.950	2.274	2.607

Le prix de revient d'une élève est de : 3.878 frs.

Résultats aux C.A.P.	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>	<u>1952</u>
Présentées	29	71	47	27	37	25	39
Reçues	19	36	14	10	13	9	20
Pourcentage	65	50	20	37	37,8	36	51,2

BUDGET 1952

Dépenses	2.928.459
Récettes	2.928.459

Etat	1.035.000
Ville	869.374
Subvention taxe	1.024.085

BUDGET PREVISIONNEL 1953

Dépenses	3.456.571
RECETTES	3.456.571

Etat	1.250.000
Ville	1.250.000
Subvention taxe	956.571

Motifs d'augmentation des dépenses :

1°)- Rémunération du Personnel, traitements fixés par arrêté ministériel.

2°)- Hausse des matières d'oeuvre

La Ville de Lille demande qu'en 1953, l'Etat accorde une subvention de 1.250.000 francs.

En 1950

Subvention demandée	675.000
Subvention accordée	539.000

En 1951

Subvention demandée	725.000
Subvention accordée	405.000

En 1952

Subvention demandée	1.150.000
Subvention accordée	1.035.000

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 1.250.000 francs.

C) - COURS PROFESSIONNELS DE L'UNION DES SYNDICATS LIBRES FEMININS
4 Rue des Buisses à Lille.- Facultatifs - Privés.

La demande est régulièrement établie avec états certifiés et pièces justificatives sauf celles des dépenses réglées au comptant. Les documents relatifs aux dépenses communes aux Cours et à l'Ecole Professionnelle " LA RUCHE " et entre lesquelles une ventilation est faite, peuvent être consultés au siège des Cours.

	<u>1947/48</u>	<u>1948/49</u>	<u>1949/50</u>	<u>1950/51</u>	<u>1951/52</u>	<u>1952/53</u>
Nbre hebdomadaire d'heures de Cours	30 1/2	36	32 1/2	34 1/2	34	41 1/2
Nombre des élèves	132	135	149	153	118	151 (1)
Nbre des auditrices	317	289	327	365	336	572

Horaire hebdomadaire : Après les heures de travail et le Samedi après-midi

Nature des Cours : Français, Mathématiques, Commerce, Comptabilité, Correspondance commerciale, Sténo-dactylographie, Anglais, Législation, Coupe et Couture, Cuisine.

Prix de revient d'une élève : 1949/50 : 3.452 frs
 1950/51 : 3.925 frs
 1951/52 : 5.062 frs
 1952/53 : 5.861 frs

Résultats aux C.A.P.	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>	<u>1952</u>
Présentées	34	29	15	7	8	6	8	16
Reçues	25	10	8	3	4	3	2	10

(1) : 151 élèves = 26 garçons et 125 filles

BUDGET 1952

Dépenses	885.119 dont déficit 1951 frs : 91.356
Recettes	700.960 (déficit 1952) frs : 184.159

Reliquat 1950	91.356
Etat	Néant
Union Syndicats Libres	80.000
Droits inscription élèves	212.600
Subvention taxe	363.360
Chambre des Métiers	15.000
Recettes diverses	30.000

BUDGET PREVISIONNEL 1953

Dépenses	936.159
Recettes	936.159

Etat	220.000
Groupements	83.159
Droits d'inscription	215.000
Chambre des Métiers	15.000
Subvention taxe	363.000
Recettes diverses	40.000

La subvention d'Etat demandée en 1953 est de 220.000 frs.

En 1946	Subvention demandée	10.000
	Subvention accordée	7.000
En 1947	Subvention demandée	20.000
	Subvention accordée	3.000
En 1948	Subvention demandée	50.000
	Subvention accordée	20.000
En 1949	Subvention demandée	80.000
	Subvention accordée	140.000 (20.000+90000+30000)
En 1950	Subvention demandée	110.000
	Subvention accordée	75.000
En 1951	Subvention demandée	110.000
	Subvention accordée	Néant
En 1952	Subvention demandée	150.000
	Subvention accordée	Néant

La Commission donne un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 220.000 francs.

D) - COURS PROFESSIONNELS DE BOUCHERIE, 9 Rue Thiers à Lille.-
Obligatoires pour les apprentis - bouchers

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts.

Ces Cours créés en application d'un arrêté ministériel du 18 Août 1942, sont placés sous la direction de M. ROGEAU, Boucher, 65 Rue du Long-Pot à Lille.

Depuis le 1er Octobre 1946, ils ont lieu à Lille du 1er Octobre au 15 Juillet.

Au 1er Octobre 1949, deux centres annexes ont été ouverts :
Hazebrouck - Valenciennes.

1°) - Cours théoriques - Centre de Lille.-

Au Collège Technique Baggio- Institut Denis Diderot, à Lille
les mercredi de 14 à 17 heures.

Centre de Valenciennes - Collège Technique de Garçons

Centre d'Hazebrouck - Collège Saint-Joseph.

2.-) Cours Pratiques - Abattoirs de Tourcoing et de Lille,
Ets Caby, à Saint-André
les lundi de 14 à 17 heures
les mercredi de 14 à 17 heures 30

Abattoirs de Valenciennes et de Petite-Synthe

L'enseignement comprend :

- 1°) - Général : Français, Correspondance commerciale, Morale, Arithmétique, Comptabilité, Hygiène, Législation.
2°) - Technologie : Relative au métier
3°) - Travaux Pratiques : Abatage, découpe.

Les programmes identiques en principe à ceux de Paris, sont adaptés aux conditions régionales. Les Cours comportent 5 années d'études (3 années préparatoires au C.A.P.- 2 années de Perfectionnement)

En 1950, une seule notice était établie par les trois centres. En 1951, il a été établi une notice par centre. Cette année, comme en 1952, conformément aux indications fournies par l'Inspection Principale, une seule demande est présentée pour les trois centres.

	<u>1946/47</u>	<u>1947/48</u>	<u>1948/49</u>	<u>1949/50</u>	<u>1950/51</u>	<u>1951/52</u>	<u>1952/53</u>
Nbre hebdomad. d'heures Cours	18	23	27	43	25 3/4	25 3/4+15 + 18	22 3/4 +15+18
Nbre des élèves	154	143	184	323	195	293	329
Nbre auditeurs	658	609	805	1431	1093	864+363 + 183	930+175 + 177
Prix de revient d'un élève	788	1.169	3.730	3.740	3.375	5.200	5.210

Résultats au C.A.P. (créé par arrêté Ministériel du 16 mars 1944)

	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>	<u>1952</u>
Présentés :	44	42	33	36	47	53	89	97
Reçus :	33	34	21	33	38	45	67	61

Résultats du brevet Professionnel créé par arrêté ministériel du 4 Avril 1949.- 1ère session en 1951

	<u>1951</u>	<u>1952</u>
Présentés :	10	13
Reçus	10	8

BUDGET ORDINAIRE 1952

Dépenses	1.723.971
Recettes	1.466.822 (excédent de dépense 257.149 frs)

Reliquat exercice précédent		15.409
Etat	84.000 + 208.000	292.000
Syndicat		Néant
Droits d'inscription		Néant
Recettes diverses		36.445
Particuliers		142.000
Taxe d'apprentissage		754.968
Chambre des Métiers		125.000
Droits d'examen		Néant
Confédération Paris		Néant
Ville de tourcoing		1.000

BUDGET PRÉVISIONNEL 1953

Dépenses	2.900.000
Recettes	2.900.000

Subvention d'Etat	500.000
Syndicat	350.000
Dons et Legs	250.000
Droits d'inscription	400.000
Taxe d'apprentissage	1.000.000
Chambre des Métiers	250.000
Droits d'examen et Livres	Néant
Recettes diverses	150.000

Le Directeur indique dans l'exposé des motifs de sa demande de subvention d'Etat :

- 1°).- Les succès précédents au C.A.P. (367 reçus sur 486 présentés en neuf années)
- 2°).- L'examen Brevet Professionnel que nous préparons à Lille en 4ème et 5ème. Une première session a eu lieu en 1951, la seconde en 1952.
- 3°).- L'augmentation importante des dépenses qui résulte de la création des sections annexes, l'augmentation des traitements, frais de déplacements du Personnel, frais divers.
- 4°).- Enfin l'effort financier consenti en 1951 par le Syndicat départemental d'une part et par la Confédération d'autre part, sous la forme d'une attribution de fonds provenant de la redevance sur les cuirs qui a cessé d'être attribuée en 1952.

En 1949		
	Subvention demandée	150.000
	Subvention accordée	80.000
En 1950		
	Subvention demandée	350.000
	Subvention accordée	200.000
En 1951		
	Subvention demandée	500.000
	Subvention accordée	184.000 reçue en 1952
En 1952		
	Subvention demandée	500.000
	Subvention accordée	208.000
En 1953		
	Subvention demandée	500.000

BUDGET EXTRAORDINAIRE

Exercice 1952 :	Syndicat Départemental	300.000
	Inscriptions	397.250
	Recettes	697.250
	Dépenses
	- Excédent de recettes	697.250

Exercice 1953 :

Recettes	500.000	(Syndicat Départ)
Dépenses	500.000	(Création et Installation de Cours à Roubaix-Tourcoing)

La Commission donne un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 500.000 frs sur le Budget Ordinaire et d'une autre de 500.000 frs sur le Budget extraordinaire.

E).- ARTISANAT RURAL - COURS ORGANISES PAR LA CHAMBRE DES METIERS DU NORD, 14 Rue d'Inkermann à Lille pour les Apprentis Artisans des Centres Ruraux.

Date de création : 1948

Cours écrits et commentés chaque mois : remplacés par cours oraux mensuels dans 14 Centres différents.

Nbre d'heures de Cours

par mois :	Enseignement général	7 h.1/2
	Technologie	4 h.1/2
	Dessin	4 h.1/2
	Total.....	16 h.1/2

Cours : 1°).- Théorique : Français, Correspondance commerciale, Mathématiques, Hygiène et Législation.

2°).- Technologie : Alimentation, Boucherie, Charcuterie, Boulangerie, Pâtisserie.

Industries du Bois, Tapissier garnisseur, Charronnage, Ebénisterie, Modelleur sur bois.

Industrie des métaux, Maréchalerie, mécanique agricole, mécanique automobile et générale, chaudronnerie, tôlerie, horlogerie.

Industrie du vêtement, tailleur, Couture mode, façonneur.

Industrie du Cuir, cordonnerie, bourellerie.

Divers : Electricien, Photographie, Coiffeur.

Nombre d'élèves :		1950	1951	1952
	Garçons :	687	574	636
	Filles :	197	131	347
<u>Résultats examens du C.A.P. 1952 Coiffeurs</u>				
	Présentés :	5	13	?
	Reçus :	3	7	
<u>Examen de Fin d'apprentissage 1952</u>				
	Présentés :	61	283	534
	Reçus :	39	102	251

BUDGET ORDINAIRE 1952

Dépenses	4.888.697 (Etat récapitulatif joint)
Recettes	4.888.697

Enseignement technique	1.418.000
Différents Ministères	350.000
Chambre des Métiers	3.120.697

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1952

Dépenses	275.236
Recettes	275.236 (Couvertes par la Chambre des Métiers)

Budget ORDINAIRE PREVISIONNEL POUR 1953

Dépenses	4.978.200
Recettes	4.978.200

Enseignement technique	2.000.000
Différents Ministères	500.000
Chambre des Métiers	2.478.200

BUDGET EXTRAORDINAIRE PREVISIONNEL 1953

Dépenses	790.000
Recettes	790.000

Enseignement Technique	250.000
Chambre des Métiers	540.000

En 1951

<u>Subvention demandée</u>			
Budget Ordinaire	2.000.000	accordée	20.000
Budget Extraordinaire	200.000	accordée	Néant

En 1952

<u>Subvention demandée</u>			
Budget Ordinaire	2.500.000	accordée	1.418.000
Budget Extraordinaire	200.000	accordée	Néant

En 1953

<u>Subvention demandée</u>			
Budget Ordinaire	2.000.000		
Budget Extraordinaire	250.000		

La Commission donne un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 2.000.000 de francs sur le budget ordinaire et d'une autre de 250.000 francs sur le budget extraordinaire.

F).- COURS PROFESSIONNELS DE COIFFEURS, TAILLEURS, D'HABITS, BOURRELIERS, CORDONNIERS, TAPISSIERS, MARECHAU, FERRANTS, SOUDEURS, COUTURIERES, PHOTOGRAPHES, ORGANISES PAR LA CHAMBRE DES METIERS DU NORD.

I°).- Coiffeurs

Lille 5/10/1947
ROUBAIX 5/1/1948
VALENCIENNES 2/2/1948

- II -

2°).- <u>Tailleurs</u>	Lille VALENCIENNES	25/4/1949. 1/10/1948
3°).- <u>BOURRELIERS</u>	Lille	20/II/1950
4°).- <u>Couturières</u>	Lille	19/10/1950
5°).- <u>Cordonniers</u>	Lille	28/10/1950
6°).- <u>Marechaux-Ferrants</u>	Lille Wormhoudt	14/10/1950 24/II/1951
7°).- <u>Soudure</u>	Lille	14/10/1950
8°).- <u>Tapissiers Garn.</u>	Lille	14/II/1950
9°).- <u>Photographes</u>	Lille	7/12/1951
10°).- <u>Fourreurs</u>	Lille	15/1/1952

Nombre des élèves	<u>1949/50</u>	<u>1950/51</u>	<u>1951/52</u>	<u>1952/53</u>
Coiffeurs	96	109	117	164
Tailleurs	61	49	42	48
Bourelliers		4	3	
Cordonniers		11	10	7
Tapissiers		11	15	16
Marechaux Ferrants		12	15	32
Soudeurs		12	5	
Couturières		8	26	28
Photographes			13	10
Fourreurs				15
Total	<u>157</u>	<u>216</u>	<u>246</u>	<u>320</u>

Nombre des auditeurs : 1.800

Prix de revient d'un élève: 5670 8.797 10.458 13.900

Résultats au C.A.P.	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>	<u>1952</u>
<u>Coiffeurs salonniers</u>				
Présentés	30	9	16	19
Reçus	18	8	13	13
Dames- Présentées	34	24	19	37
Réçues	18	16	16	20

Résultats Examen fin d'apprentissage

Présentés	76	262
Reçus	49	129

BUDGET ORDINAIRE 1952

Dépenses	3.419.639
Recettes	3.419.639

Subvention Ens.Tech.	367.000
Chambre des Métiers	2.602.624
Différents Ministères	350.000
Taxe d'Apprentissage	100.015

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1952

Dépenses	1.790.803
Recettes	1.790.803
-(Enseign. Tech. 150.000 + Chambre Métiers 1640803)	

BUDGET PREVISIONNEL ORDINAIRE 1953

Dépenses	3.140.000
RECETTES	3.140.000
Subvention Enseign Tech.	1.000.000
Chambre des Métiers	1.429.266
Différents Ministères	500.000
Taxe d'Apprentissage	210.734

BUDGET PREVISIONNEL EXTRAORDINAIRE 1953

Dépenses	590.000
Recettes	590.000
Enseignement Technique	250.000
Chambre des Métiers	340.000

SUBVENTIONS

En 1949	Subvention demandée	350.000
	Subvention accordée	150.000
En 1950	Subvention demandée	350.000
	Subvention accordée	610.000
En 1951	Subvention demandée B.O.	1.000.000
	" " B.E.	2.500.000
	Subvention accordée B.O.	344.000
	" " B.E.	Néant
En 1952	Subvention demandée B.O.	1.000.000
	" " B.E.	500.000
	Subvention accordées B.O.	367.000
	" " B.E.	150.000
En 1953	Subvention demandée B.O.	1.000.000
	" " B.E.	250.000

La Commission donne un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 1.000.000 de francs sur le Budget Ordinaire et de 250.000 francs sur le Budget extraordinaire.

2°.-) ORGANISATION DES COURS DE PERFECTIONNEMENT CONDUISANT A LA PROMOTION DU TRAVAIL.

La création de Cours de Perfectionnement conduisant à la promotion du Travail a pour but de donner quelle que soit la fonction ou la formation antérieure, la possibilité de s'élever dans la hiérarchie professionnelle par l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques indispensables.

Au cours de sa réunion du 25 Mars 1952, la Commission avait donné un accord de principe et avait chargé M. FONTAINE de poursuivre l'étude de la question.

Ce dernier, après enquête auprès des Organisations Patronales et Ouvrières a estimé que la réalisation pouvait être faite.

Le nombre d'élèves suivant actuellement ces Cours volontairement est déjà assez important compte tenu que ces derniers sont âgés de plus de 18 ans.

Dans ces conditions, M. Fontaine a transmis un rapport en ce sens à l'Administration Municipale et le Conseil Municipal, au cours de sa dernière séance, a été appelé à statuer à ce sujet.

La Commission prend acte de ces déclarations et, dans le but de pouvoir faire l'acquisition de matériel moderne d'autant qu'il sera utilisé par des élèves de plus de 18 ans susceptibles de former les cadres, donne un avis favorable à l'attribution d'une subvention d'Etat de 2.000.000 à imputer sur le Budget Ordinaire et d'une autre de 2.000.000 également à prélever sur le budget extraordinaire.

Séance levée à 17 heures 30.

La Présidente,
Me M. MARTINACHE